BULLETIN COMMUNAL

Raid Amazone

Cigozelles

Décembre 2018

MOT DU MAIRE

Les vœux pournouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance, l'intolérable et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Ceci est encore plus vrai dans cette période de troubles. Alors que j'écrivais le mot du maire pour le bulletin communal, l'innommable venait de se produire au cœur de Strasbourg. Comment comprendre ce qui se passe dans la tête d'un individu qui tue sauvagement des personnes qu'il ne connaît pas mais qui ont eu le malheur de croiser son chemin. Au nom de qui, au nom de quoi ? Nous sommes sans réponses. En cette période de Noël, ayons une pensée pour les victimes et leurs familles.

Les manifestations des gilets jaunes au courant de ce mois de décembre nous interpellent également et mettent en évidence :

le divorce entre le peuple et les élites.

C'est l'un des thèmes qui surgit le plus souvent parmi les accusations lancées par les gilets jaunes, un fossé se serait creusé entre le peuple et les élites. Nous sommes le pays où les prélèvements sociaux sont les plus élevés et où parmi les démocraties, la place de l'état reste la plus centrale malgré les lois de décentralisation. Mais d'un autre côté, nous avons une protection sociale que tout le monde nous envie et là personne n'en parle.

Oui, la France a besoin d'être réformée encore faut-il que ces réformes mettent les hommes et les femmes au centre de celles-ci, qu'elles réduisent les inégalités et permettent à ceux qui travaillent de vivre correctement de leur salaire. Mais nous devons aussi réduire la dette et tout mettre en œuvre pour une transition écologique équitable. Allons-nous léguer aux générations futures une planète au bord de l'asphyxie et un pays surendetté ? Il serait temps que les pays développés prennent conscience qu'il faudrait donner une place primordiale à l'environnement et cesser de surconsommer.

Malgré cette période de turbulence, la vie continue et le bulletin municipal est le reflet de l'activité et de l'animation au niveau de notre commune.

Une réunion publique a permis après un débat animé de privilégier un projet pour la fin du mandat. Il s'agit de remplacer l'actuel abri de l'A.C.S.L pour un nouvel abri qui pourra servir à toutes les associations et habitants et qui sera géré par la municipalité. En parallèle, le conseil municipal a décidé d'ouvrir une nouvelle tranche dans le lotissement Nachtweid.

Au courant de l'année 2018 nos diverses manifestations ont eu beaucoup de succès. Merci à nos associations pour leur dynamisme et leur esprit d'initiative. Un merci particulier à tous ceux qui se sont investis d'une manière ou d'une autre pour que le marché de Noël puisse bien se dérouler.

Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

Le Maire
Jean-Blaise LOOS

Naissances

Néant

Mariages

- Le **14 juillet 2018** A Boesenbiesen — Arnaud **HURSTEL** et Katia **KLYNOVSKA**

- Le **18 août 2018** A Boesenbiesen — Mike **STREIT** et Manon **ANSELM**

Décès

✝ le **30 mars 2018**
à Hilsenheim

KEUSCH Marie Marthe Carmen

✝ le **23 septembre 2018**
à Boesenbiesen
GASCHY Sébastien Joseph

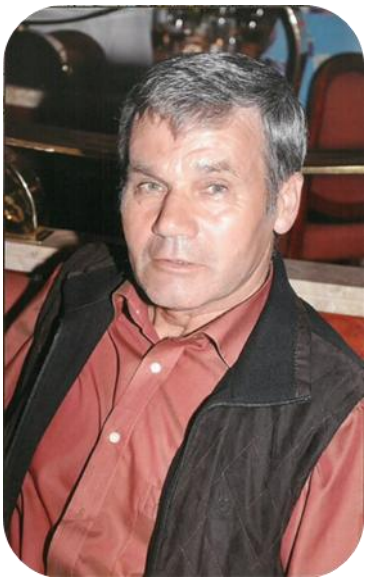

Maire : SIMLER Valentin

NAISSANCES

Le 06 février : **Louise Rosa TAGLANG** fille de Joseph TAGLANG et Adélaïde MARTIN ;

Le 30 Juillet : **Mélanie Angélique KEUSCH** fille d'Alphonse KEUSCH et Elise FLECHER ;

MARIAGES

Le 20 mai : **Thérèse HERTH et Ernest SIMLER** fille de Antoine HERTH et Elise HUBER, fils de Emile SIMLER et Marie Louise SEYLLER ;

Le 23 mai : **Eugénie HARTZ et Edouard NEFF** fille de Valentin HARTZ et Catherine LOSSER, fils de Louis François NEFF et Angélique WALTSBURGER ;

DECES

Le 20 février : **Marthe RUDLOFF**, à l'âge de 3 ans; fille de Joseph RUDLOFF et de Madeleine RITZENTHALER;

VOR ZWEI HUNDERT JOHR - 1819

Maire : ZUMSTEEG François Joseph

NAISSANCES

Le 06 janvier :
Marie Catherine GASCHY
fille de Sébastien GASCHY
et de Catherine HEYNIMANN

Le 20 janvier :
Sebastien GASCHY
fils de Jean Baptiste GASCHY
et de Marie Anne GROSS

Le 29 janvier:
François Antoine SIMMLER
fils de Joseph SIMMLER
et de Thérèse GASCHY

Le 02 février :
Janete GINSBURGER
Fille de Lehemann GINSBURGER
Et de Hyndle BAENDRE

Le 18 février :
Marie Geovefa BLOCH
Fille de Joseph BLOCH
et de Marie Joseph SATORY

Le 9 mars :
Grégoire DICK
Fils de Grégoire DICK
et de Thérèse SENGER

le 22 mars :
Benoit BISCHOFF
Fils d'Andres BISCHOFF
et de Catherine OBERST

le 25 avril :
Marie Madeleine LACHMANN
Fille d'Auguste LACHMANN
et de Marie Ursule LUDWIG

Le 26 mai :
Marie Salome RIEGERT
fille de Sébastien RIEGERT
et de Jeanne SEITER

Le 17 juillet :
Marie Madeleine GROSSETT
fille de François Joseph GROSSETT
et de Marie Anne SENGER

le 22 aout :
Marie Madeleine Martin
fille de Jean MARTIN
et de Marie Anne ACKERMANN

le 01 septembre :
Marie Victoire WEYBEL
Fille d'Andres WEYBEL
et de Barbe HUBERSHWILLER

le 20 octobre :
François Antoine ENDERLE
Fils de Joseph ENDERLE
et de Marie Anne STOECKEL

Le 29 octobre :
Franc Joseph HERTH
fils de François Joseph HERTH
et de Francisque EHRSAM

Le 29 octobre :
Marie Elisabeth HERTH
fille de François Joseph HERTH
et de Francisque EHRSAM

le 06 décembre :
Marie Anne HAENKY
fille Sébastien HAENKY
et de Madeleine SEYLER

VOR ZWEI HUNDERTJOHR - 1819

MARIAGES

Le 16 février:

Catherine SCHMIDT et Joseph DOLT
Fille de Antoine SCHMIDT et de Marie Elisabeth CLAUSER
fils de Laurent DOLT et de Francisca FRUHE

le 23 aout :

Marie Anne GROSS et Xavier RIEGERT
Fille de Jean GROSS et Françoise MEYER
Fils de Xavier RIEGERT et d'Anne Marie JOSS

Le 8 novembre:

Madeleine BISCHOFF et Joseph GANTER
Fille Andres BISCHOFF et Anne Marie STEINER
Fils de ??????

DECES

Le 04 mars :

Andres WEYBEL, à l'âge de 66 ans, Époux de Anne Marie STEGELER

Le 28 mars :

Benoit BISCHHOFF, à l'âge de 7 jours, fils d'Andres BISCHOFF et Catherine OBERST

Le 31 juillet:

Madeleine GROSSETT à l'âge de 13 jours ; Fille de François Joseph GROSSET et de Marie-Anne SENGER

Le 16 octobre:

Anne Marie BOSCHENRIEDER, à l'âge de 36 ans ; Fille de Antoine BOSCHENRIEDER et de Catherine WISS

Le 23 octobre :

Catherine RUDLOFF , à l'âge de 21 ans; Fille de Joseph RUDLOFF et de Marie Anne KEUSCH

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

*A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année **2019**, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.*

02 janvier	**80 ans**	**Mme DENU Marie-Louise**
20 janvier	84 ans	Mme LOOS Alphonsine
24 janvier	86 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	86 ans	M. MONIER Arsène
16 février	83 ans	Mme SALBER Erna
17 février	72 ans	M. SIMLER Henri
17 février	71 ans	M. GASCHY Pierre
19 février	74 ans	M. ZUMSTEEG Francis
20 février	87 ans	Mme GASCHY Marie - Antoinette
21 février	75 ans	M. RITZENTHALER Georges
24 février	71 ans	Mme HERTH Pierrette
01 mars	73 ans	Mme HETZER Marie-José
08 mars	83 ans	Mme BRAUN Yvonne
09 mars	82 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	92 ans	M. GOETZ Emile
09 avril	72 ans	Mme LAMBERT Jacqueline
01 mai	84 ans	M. GASCHY Paul
02 mai	70 ans	M. SCHWOEHRER Lucien
04 mai	78 ans	Mme KLUMPP Marie-Madeleine
04 mai	79 ans	M. KLUMPP Claude
14 mai	73 ans	Mme SIMLER Yvonne
02 juin	76 ans	Mme PRECHTL Odile
13 juin	72 ans	M. RUDLOFF Antoine
14 juin	73 ans	Mme ZUMSTEEG Marie-Louise
16 juin	75 ans	Mme HIRSCH Christiane
18 juin	70 ans	M. HIRSCH Pierre
28 juin	74 ans	Mme SCHMITT Jacqueline
29 juin	72 ans	M. TAGLANG François
08 juillet	83 ans	Mme MONIER Hermine
08 juillet	70 ans	M. SIMLER Claude
12 juillet	81 ans	M. GASCHY Jean
16 juillet	78 ans	Mme ZUMSTEEG Rosa
19 juillet	93 ans	Mme HARTZ Marthe
29 août	72 ans	Mme GASCHY Marie-Thérèse

HEUREUX ANNIVERSAIRES ! (suite)

09 septembre	78 ans	Mme FOEGEL Odile
09 septembre	73 ans	M. GASCHY Bernard
27 septembre	88 ans	Mme GOETZ Madeleine
07 octobre	78 ans	M. ZUMSTEEG Joseph
22 octobre	70 ans	M. FERMBACH Pierre
23 octobre	81 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	89 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
02 novembre	78 ans	M. SIMLER André
06 novembre	94 ans	M. RIEGERT Raymond
10 novembre	**80 ans**	**Mme GASCHY Marie-Marthe**
14 novembre	**80 ans**	**Mme BRAUN Marie-Louise**
28 novembre	74 ans	M. SCHMITT Roger
05 décembre	84 ans	M. ROHR Fernand
16 décembre	84 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	84 ans	M. HERTH Julien
28 décembre	70 ans	M. SIMLER François

GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 24 janvier 2018

RUDLOFF Jérôme
85 ans

Le 26 janvier 2018

MONIER Arsène
85 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES(Suite)

Le 12 juillet 2018

GASCHY Jean
80 ans

le 23 octobre 2018

GASCHY Monique
80 ans

2018 EN BREF…

Communion

3 enfants de Boesenbiesen : LEBEL Manon, SCHWOEHRER Lison et SIMLER Cyril

Profession de foi

Arthur TAGLANG

Confirmation

MARTIN Noah, BOUILLE Valentin et SCHMITT Antonin

2018 EN BREF...

COUPE DU MONDE :

C'EST GAGNE

POUR LES BLEUS

Tout comme pour l'Euro 2016, l'ACSL et le CJB se sont associés pour diffuser un maximum de matchs à la salle des fêtes sur écran géant. Lorsque celle-ci était occupée, direction la salle du CJB. Les supporters étaient nombreux, surtout pour les matchs de la France ! 70 présents pour le premier match, France/Australie. Plus de 200 personnes se sont retrouvées le 15 juillet pour la finale France/Croatie.

Première Marseillaise entonnée à la salle, lors du premier match des bleus.

Grillades, frites, boissons… Les membres des 2 associations ont assuré le service !

C'est fait ! Scène de joie à la salle ! Les bleus vont ramener la coupe en France, pour la seconde fois ! Quelle ambiance !

Mieux qu'une voiture : les jeunes sur la remorque pour crier leur joie et la victoire de l'équipe de France dans les villages voisins !

Vive les mariés du 14 juillet ! Arnaud et Katia se souviendront longtemps de ce jour, une bande de 180 personnes a débarqué dimanche en plein mariage pour voir le match…

COUPE DU MONDE 2018 (Portraits)

Du bleu, du blanc, du rouge ! Vive les bleus ! Vive la France !

BOESENBIESEN : Un studio d'enregistrement dans son garage.

Patrice Fillol a plus d'une corde à sa guitare

Il y a le Patrice Fillol professeur de guitare, le Patrice Fillol chanteur et guitariste du groupe de rock Nedgeva et le Patrice Fillol de l'E-Breed studio à Boesenbiesen.

Il a bien grandi le Patrice Fillol qui, du haut de ses 16 ans, découvrait Gun's n'Roses, Metallica, etc… et commençait à gratouiller les cordes d'une guitare pour la première fois. Et pourtant. « *J'ai toujours cet état d'esprit d'adolescent : quand je vois la vidéo d'un guitariste qui fait un plan, je veux faire le même.* »

A 42 ans, le guitariste, qui vit à Boesenbiesen depuis sept ans et a relancé **son groupe Nedgeva**, a toujours cette soif d'apprendre. « *Je ne me dis pas : ça y est, je sais jouer* », avance-t-il. **Soif d'apprendre et d'enseigner** : depuis 2009, il est salarié de l'école de musique de la vallée de Kaysersberg (EMVK), où il enseigne essentiellement la guitare. Un emploi qui l'occupe du lundi au jeudi. Ce qui lui laisse le vendredi de libre pour donner des cours à domicile à quelques personnes.

« J'avais commencé ces cours à domicile en 2007, avant d'intégrer l'EMVK », dit-il. Et à entendre l'un de ses plus anciens élèves, le professeur est plutôt doué : « *Patrice comprend ce que tu as besoin d'apprendre. Il t'accompagne plus qu'il ne te dirige.* »

Pourtant, Patrice Fillol envisage d'arrêter ces cours particuliers d'ici la fin du mois de juin. La raison ? Il souhaite développer l'activité du studio qu'il a installé dans le garage de sa maison. Baptisé **l'E-Breed studio** (lire hybride studio), il se compose pour l'instant, de deux pièces, la régie, où se trouve l'ordinateur et tout le matériel pour enregistrer, et la « room », espace où les musiciens jouent. « *Tout a été insonorisé*, explique-t-il. *Je peux jouer à une heure du matin sans réveiller ma femme et mon fils qui dorment à l'étage.* »

Si, dès son installation à Boesenbiesen en 2011, Patrice Fillol a commencé à aménager son studio dans le garage, Il s'est équipé au fur et à mesure. Sept ans plus tard, il possède tout ce qu'il faut pour enregistrer dans les meilleures conditions tout type de groupes. « *Je ne veux pas me sectoriser et avoir l'étiquette du spécialiste du métal* », assure-t-il. Ce qui passionne le quadragénaire : « *Passer d'un groupe de chevelus à quelques choses tout en douceur.* » Un peu à l'image de deux de ses derniers projets : le premier EP du groupe de rock Murder One et un enregistrement du duo Aquarelle. *« Il s'agit de deux professeurs de guitare classique et de flûte, qui jouent de la musique de méditation* », indique-t-il.

2018 EN BREF…

Reconnu en tant que professeur de musique, il commence également à se faire un nom en tant que **producteur**. *« Jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu à faire de communication sur le studio, le bouche-à-oreille suffisait* », avance Patrice Fillol.

Jusqu'à maintenant, le producteur n'a pas eu besoin de chercher des formations pour enregistrer chez lui. Surtout que certains de ses collègues professeurs à l'EMVK ont des projets musicaux. Et que depuis toutes ces années dans le milieu musical alsacien, Patrice Fillol a tissé un réseau. Ainsi, certains musiciens ont pris l'habitude de collaborer avec lui pour la production.

Cet été, afin de pouvoir encore mieux accueillir les artistes, Patrice Fillol envisage de faire de nouveaux travaux dans son garage, afin d'aménager un espace d'accueil. Le guitariste-professeur-producteur, qui dit ne pas toujours avoir eu autant de confort pour enregistrer des groupes, est en train de créer un lieu incontournable en Alsace centrale.

Patrice Fillol est membre

du groupe **Nedgeva**.

Créé en 2001, le groupe a évolué jusqu'à aujourd'hui. Il a fait (entre autre) des concerts à l'étranger, la sortie de deux disques (*9.0 mm* en 2006 et *Black Revolution* en 2008) et surtout, la première partie de The Offsring à la Foire aux vins, en 2004. En 2010, c'est le break. « *On était fatigué, il y avait de l'usure* », confie Patrice Fillol, guitariste et chanteur du power trio. Finalement, il y a trois ans, « *On a composé de nouveaux morceaux et sorti en 2016 un CD 5 titres baptisé Lost Signal* », dit le guitariste. Au printemps, le groupe a joué pour l'inauguration de la brasserie colmarienne Sainte-Cru, et était à l'affiche du festival La Guerre du Son, à Landresse (Doubs) en juillet. L'objectif du groupe est clair : « *Faire quelques dates sympas et s'éclater un maximum !* »

Extrait de l'article de Thierry Martel pour les DNA et L'Alsace. Avec l'aimable autorisation de Mr Patrice Fillol pour la diffusion des documents.

LES CIGOZELLES

Les quatre cigo'zelles ont participé à la course humanitaire **Madagazelle 2018**, du 11 au 22 juillet dernier. Julie BRAUN, enseignante en moyenne section à l'école maternelle de Gerstheim et Estelle DANNER, ATSEM dans sa classe, ont mené un projet scolaire tout au long de l'année avec leurs élèves sur l'Afrique.

Laurence, native de Hilsenheim et sœur jumelle de Julie, et Emilie d'Epinal, ont mené des projets dans leur commune en Lorraine.

Nous souhaitons remercier les mairies, élèves et villageois de Boesenbiesen, de Gerstheim et de Roussy le Village qui ont participé à la collecte de fournitures pour notre projet ainsi que tous nos partenaires. Au total pour les 60 Madagazelles, près de 2 tonnes ont été acheminées sur l'île de Madagascar. Voici le récit de notre aventure humanitaire, solidaire et sportive :

Jeudi 12 juillet

Cette première journée, c'est une histoire de bagages, de transport, de manutention qui nous mène jusqu'au lendemain. Une arrivée à Nosy Be en fin de matinée, permettant aux Gazelles de se lancer dans la répartition des dotations pour les 6 écoles rencontrées durant le séjour.

Vendredi 13 juillet

Les coureuses ont participé à un prologue non chronométré qui s'est déroulé dans le centre de HELL VILLE afin d'aller à la rencontre des habitants.

Après une réception à l'Hôtel de Ville en présence du Chef de Cabinet du Maire, du Directeur des Affaires Financières et la Directrice des Ressources Humaines, les Gazelles ont cheminé entre touc-touc, zébus,... occasionnant parfois un embouteillage dans une ambiance très festive puisqu'elles étaient encouragées et applaudies tout au long du parcours par des habitants ébahis de voir ces femmes courir….

Samedi 14 juillet

8h30 ce matin, départ de la première étape. Le tracé de la course a permis de découvrir cette partie de l'île qui offre un beau panorama sur l'océan. Dès le début du parcours, il a fallu longer une longue plage avant de gravir une petite colline surmontée d'un phare. La variété du parcours a été très appréciée et pour finir, la ligne d'arrivée dans l'école de Madiroukel où plus de 900 enfants attendaient les coureuses!

Une véritable haie d'honneur a été faite aux arrivantes par les enfants qui applaudissaient et scandaient le prénom de chacune d'elles (prénom repéré sur le dossard).

L'après-midi a été l'occasion d'aller à la rencontre des familles des enfants de l'école rencontrée le matin. Un moment d'échanges important entre les gazelles et les parents d'élèves car il permet d'être au contact direct avec les mamans, des rencontres qui ont tout leur sens après les distributions du matin.

dimanche 15 juillet

Dès 7h00, le groupe a embarqué dans les « coques rapides » pour se rendre sur l'ile de Nosy Komba. Quarante minutes de trajet avant d'apercevoir la petite plage d'où nous sommes parties.

L'ile de Nosy Komba est une île volcanique et le tracé s'est imposé de lui-même à savoir, une montée par un sentier très difficile où il est impossible de courir et une descente infernale vers l'autre côté de l'île. 460 mètres de dénivelé positif sur 2,2 kilomètres puis la grande descente vers Ampagourine avec une arrivée à l'école où a eu lieu l'action de solidarité scolaire du jour.

Nous y avons été accueillis par l'institutrice qui s'occupe du petit groupe de vingt cinq élèves de la maternelle au CM1. Nous leur avons donné un sac complet de dotations mais sans les distribuer individuellement comme nous avons l'habitude de fonctionner. Le retour par le côté ouest de l'île de Nosy Komba a permis de profiter de points de vue imprenables sur la mer…..de beaux moments qui compensent la difficulté.

A l'arrivée à Ampagourine, s'est déroulée l'action de solidarité scolaire pour la seule école de cette petite localité.

lundi 16 juillet

Ce matin, c'est au lever du soleil que les filles ont embarqué pour se rendre sur la « grande terre ». En effet l'étape d'aujourd'hui a amené le groupe sur la véritable île de Madagascar, grande comme la France. Les parents d'élèves de la petite école d'Ankify préparent depuis plusieurs jours cette arrivée. Les mamans se sont drapées de costumes traditionnels et les élèves portent leurs costumes d'écoliers rouge et blanc. Dans leur béret ils ont récolté des pétales de fleurs qu'ils lancent sur les arrivantes.

Quel accueil !! L'association des parents d'élèves a préparé depuis plusieurs jours la réception des gazelles : danses et chants au programme et la remise d'une corbeille de produits locaux à l'organisateur en guise de remerciements.

Les élèves ont ensuite rejoint leurs classes avant de recevoir leur trousseau scolaire. Chacun a reçu cahiers, trousse complète, règle et pour les maternelles des peluches et des crayons de couleurs.

Mardi 17 juillet

Ce matin les gazelles ont pris place dans le »beach express » avec leurs bagages pour deux jours avant de revenir vers Nosybe pour la fin du séjour. Initialement, une traversée de deux heures pour se rendre sur l'île de Nosy Iranja, une île magnifique au milieu de nulle part, mais l'un des deux moteurs a rendu l'âme et il aura fallu trois heures pour se rendre à destination.

Nosy Iranja ce sont deux petites îles, Iranja Be et Iranja Kelly, reliées par un banc de sable que

les participantes emprunteront pendant l'étape du jour. Un tracé assez court mais en plein soleil. Juste après le départ, il y a eu la traversée de ce banc de sable, avec à un endroit quarante centimètres d'eau, la marée tardant à descendre. Puis, retour, retraversée du banc de sable pour attaquer la seconde île où se trouve l'école. La fin du parcours a emprunté un labyrinthe de petites maisons avant de passer la ligne d'arrivée située juste devant l'établissement scolaire.

Déjeuner sur place puis déplacement vers le lieu du bivouac, une parenthèse inattendue dans un endroit éloigné de toute vie et livré à la nature. C'est dans des petites constructions en bois pour

deux ou trois personnes en bord de plage que la tribu séjournera pour une nuit. Certaines ont passé la nuit dans une tente au bord de l'eau.

mercredi 18 juillet

Cette journée de transition a permis au groupe de découvrir l'île Antsoa. C'est là que la tribu a passé la nuit….. la réserve de lémuriens a tenu toutes ses promesses. Ils sont venus manger dans la main avec une délicatesse infinie. Un contact furtif mais tellement fragile que celles qui ont réussi à leur donner un petit bout de banane s'en souviendront longtemps.

Après le déjeuner, retour vers Nosybé pour la dernière partie du séjour. Le lieu d'hébergement choisi par l'organisation est en bord de plage, au pied du Mont Passot où se déroulera l 'étape de demain et en face l'île de Sakatia, lieu de l'ultime tracé proposé aux gazelles.

Cette journée de récupération a été la bienvenue car les organismes commencent à fatiguer. Et les deux dernières étapes sont annoncées avec du dénivelé.

JEUDI 17 juillet

7 h 30, départ des bus pour se rendre sur la ligne de départ située au sommet du Mont Passot qui culmine à 327 mètres. Cette réserve naturelle de plus de 300 hectares offre un terrain de jeu très varié. Le tracé de cette étape a été fait en collaboration avec les guides locaux afin de faire profiter de toutes les subtilités naturelles du lieu.

Cascades, plus de 140 espèces végétales, ylang-ylang, eucalyptus, champ de vanille, de bananiers, d'ananas, de cacao….

Les trois cents derniers mètres se sont déroulés sur la route jusqu'à la petite école du Mont-Passot où nous attendaient les élèves et leurs instituteurs. L'animation préparée de longue date était rythmée par une sonorisation mise en place spécialement pour la circonstance et les

décibels crachés par les enceintes s'entendaint de très loin. Une fois les dernières gazelles arrivées, le groupe s'est dirigé vers l'école pour la distribution de matériel scolaire. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 élèves qui ont reçu individuellement leur trousseau scolaire: cahiers, crayons, règles, trousses...

vendredi 19 juillet

Dix minutes en bateau séparent le lieu de résidence et la ligne départ de l'étape du jour.

La première partie de la redescente vers l'école est constituée de roche volcanique qui rend le terrain très glissant.

A l'issue de cette dernière étape, chaque gazelle a reçu des mains d'un enfant une médaille estampillée MADAGAZELLE 2018. Un moment rempli d'émotions au cours duquel beaucoup de participantes avaient la larme à l'oeil, heureuses d'avoir concrétisé leur projet mais se disant aussi que cette belle histoire touchait à sa fin...

En soirée, c'est la remise des récompenses pour chaque participante, un napperon brodé aux couleurs de la Madagazelle , fabrication artisanale par les femmes de l'île de Nosy Iranja, un cadeau authentique, à l'image de cette semaine d'échanges, de rencontres, d'efforts et de sourires.

Cette édition aura permis de doter 980 enfants individuellement au travers des six écoles rencontrées. C'est sans compter les dotations laissées aux écoles non rencontrées, soit en tout plus de 1 000 gamins qui ont reçu leur trousseau scolaire.

De retour de cette merveilleuse aventure qu'est la Madagazelle, nous avons sans doute toutes en commun ce recul sur la vie... Même s'il ne durera que le temps de se replonger dans notre quotidien, il est bon de pouvoir l'avoir et de le faire durer le plus longtemps possible...

Ces regards nous ont éblouies et nous ont donné bien plus que ce que nous attendions. Les yeux humides, le dépassement de soi, la complicité et la simplicité, sont des éléments qui nous ont accompagnées tout au long du séjour.

Les cigo'zelles vous souhaitent

de joyeuses fêtes de fin d'année !

RAID AMAZONE

Nos trois Alsaciennes Delphine, Eliette et Muriel sont parties pour le Raid Amazones au Cambodge du 4 au 14 mars 2018. Raid multisportif et 100% féminin qui leur a permis de rencontrer 300 autres concurrentes venues de tous les coins du monde.

Par le biais de ce raid elles ont pu récolter des fonds pour soutenir l'association Vaincre la Mucoviscidose. Pourquoi cette association ? Tout simplement car, par leur métier respectif (infirmière libérale et médecin généraliste) elles côtoient quotidiennement des patients atteints de cette pathologie génétique très fréquente et plus particulièrement le petit Enzo.

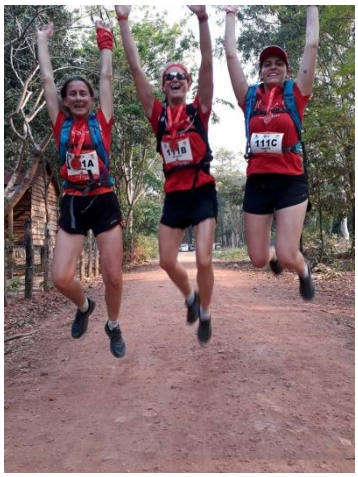

Après un entrainement intensif de 9 mois, les choses sérieuses commencent pour ces trois filles…
Au programme de ces quelques jours d'aventure :
1er jour : course de 17,5 km autour des temples d'Angkor sur des petits sentiers tous plus beaux les uns que les autres. Le tout sous une chaleur étouffante. Pour ce début d'expédition, un super classement : 10ème !!
2ème jour : debout à 3h30 du matin et c'est reparti pour 16 km de canoë sur le lac de Kampong Phluk et une épreuve de tir à l'arc.
3ème jour : 42 km de VTT technique dans la cambrousse cambodgienne… Dur dur pour des filles du Ried mais elles l'ont fait !!!!
4ème jour : chasse aux trésors dans les temples d'Angkor avec dégustation de blattes, araignées et autres petites bébêtes. Une épreuve épuisante tant physiquement que psychologiquement mais qui s'est déroulée dans un cadre magnifique.
5ème jour : 47 km de VTT roulant avec, pour finir, 1 km de course à pied sur une pente à 40 %. Ce jour-là, elles sont 8ème au classement et très fières !!
6ème jour : 11,5 km de trek . Cette dernière course a été un vrai régal : de beaux paysages, un lever de soleil sur le départ… que du bonheur !!

A toutes ces épreuves se sont rajoutés des après-midi culturels : visite d'une soierie, d'un village typique, des rizières, rencontre de la population, passage dans des écoles…

Toute cette aventure a permis à nos trois Bieser de finir en 10ème position au classement. Elles ont surtout vécu une aventure humaine extraordinaire. Grâce à leurs sponsors (surtout des entreprises locales) elles ont pu remettre à l'association un beau chèque de 4000 euros.

2018 EN BREF…
FETE DES VOISINS

Voici quelques années déjà que les habitants des rues Schmittlach et Nachtweid se retrouvent pour leur traditionnelle fête des voisins le premier dimanche des vacances de la Toussaint.

C'est ainsi que le 21 octobre dernier, le petit quartier nord-est de Biesa a investi la salle des fêtes sous le thème chinois. Dans les assiettes, poulet au noix de cajou, boeuf aux oignons, porc sauce aigre douce, nouilles sautées et riz cantonais. Découverte pour certains, petits et grands ont partagé ce repas, suivi de discussions animées et de parties de jeux de société enflammées.

D'ores et déjà rendez-vous est pris pour dimanche 20 octobre 2019

Reste à choisir le menu !!!

Fête des voisins du quartier Sud du village, samedi 27 octobre.
Conviviale soirée raclette !

Ugo comme un poisson dans l'Eau

Ugo a commencé la natation très jeune à la piscine de Lingolsheim, où il a débuté par les «bébés nageurs», puis en apprentissage 1 fois par semaine. A l'âge de 9 ans, il rejoint le Club de Lingolsheim avec 2 puis rapidement 3 entraînements par semaine. Il participe à sa première compétition à Lingolsheim le 6 février 2011 où il se classe en milieu de tableau.

Suite à son emménagement à Boesenbiesen en 2012, Ugo continue à pratiquer la natation au Club de Sélestat.

Ugo a débuté la saison sportive 2012-2013 à Sélestat avec 5h30 d'entraînement par semaine, encadré par Lucien DANGUEL maître-nageur à la piscine de Sélestat depuis plus de 40 ans et Directeur Technique du SCS Natation.

Durant ses 3 premières années, il a participé à des compétitions au niveau départemental.

En 2013-2014, Ugo rejoint le groupe « Elite » entraîné par Raphaël STUDLER, Directeur Technique Adjoint.

A l'âge de 12 ans, il commence à concourir dans des compétitions au niveau régional.

Durant les 2 saisons suivantes (2014-2016), il passe à 7h d'entraînements par semaine, ce qui lui permet d'améliorer ses performances et de se spécialiser dans les moyennes et longues distances : 200m NL et 800m NL.

Il se classe parmi les 10 premiers au niveau départemental et parmi les 15 premiers au niveau régional.

En 2016, Ugo passe à 8h30 d'entraînement par semaine et court son premier 1 500m NL au Meeting National de Strasbourg. Il est qualifié pour participer aux épreuves de niveau National 2. Il se classe parmi les 5 premiers au niveau départemental et parmi les 10 premiers au niveau régional.

En 2017, le niveau d'entraînement augmente pour passer à 9h hebdomadaires (5km de nage en 2h).

Depuis 2014, il participe chaque année à un stage intensif d'une semaine à l'étranger, avec 4h de natation par jour. A titre d'exemple, lors du stage en 2018, Ugo et son groupe ont nagé la distance de 56 km.

QUELQUES EXEMPLES DE PERFORMANCES				
Championnats Grand-Est	**Type de nage**	**Chrono**	**Classement**	**Palmarès**
Fev2018	1500 NL	17'39''87	1er /7	Médaille d'Or
Juin 2018	400m NL-Finale A	4'16''47	3ème	Médaille de Bronze
Juin 2018	800m NL	8'54''11	2ème /15	Médaille d'argent

Ci-dessous un résumé de ses meilleures performances en bassin de 50m :

Meilleures Performances Personnelles (MPP)
Bassin : 50 mètres

50 NL	00:26.82	(17 ans)	981 pts	NANCY (FRA)	10/06/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
100 NL	00:57.07	(17 ans)	1021 pts	NANCY (FRA)	08/06/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
200 NL	02:03.88	(17 ans)	1024 pts	NANCY (FRA)	09/06/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
400 NL	04:16.47	(17 ans)	1066 pts	NANCY (FRA)	10/06/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
800 NL	08:54.11	(17 ans)	1077 pts	NANCY (FRA)	09/06/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
1500 NL	17:39.87	(17 ans)	996 pts	SCHILTIGHEIM (FRA)	18/02/2018	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
50 Dos	00:34.27	(16 ans)	773 pts	STRASBOURG (FRA)	05/03/2017	[REG]	☆	SC SÉLESTAT
100 Dos	01:18.59	(16 ans)	646 pts	SCHILTIGHEIM (FRA)	22/01/2017	[DEP]	☆	SC SÉLESTAT
50 Bra.	00:34.54	(17 ans)	916 pts	CHALON-SUR-SAÔNE (FRA)	16/12/2017	[ZON]	☆	SC SÉLESTAT
100 Bra.	01:15.89	(17 ans)	911 pts	STRASBOURG (FRA)	28/01/2018	[NAT]	☆	SC SÉLESTAT
200 Bra.	02:46.83	(17 ans)	843 pts	CHALON-SUR-SAÔNE (FRA)	15/12/2017	[ZON]	☆	SC SÉLESTAT
50 Pap.	00:33.10	(15 ans)	814 pts	STRASBOURG (FRA)	27/02/2016	[NAT]	☆	SC SÉLESTAT
200 4 N.	02:33.74	(17 ans)	808 pts	SCHILTIGHEIM (FRA)	06/05/2018	[DEP]	☆	SC SÉLESTAT
400 4 N.	05:41.87	(16 ans)	692 pts	SCHILTIGHEIM (FRA)	22/01/2017	[DEP]	☆	SC SÉLESTAT

QUELQUES PHOTOS ET ARTICLES DE PRESSE

Championnats régionaux à Obernai – Nov. 2017

NATATION Sélestat

En quête de qualifications

Un meeting régional était organisé le week-end dernier à Obernai. Week-end riche en performances pour les membres de l'équipe Elite du SC Sélestat – natation.

C'était aussi une occasion de décrocher des qualifications pour les championnats N2, pour lesquels certains ont déjà leur billet. À défaut de titre sélestadien, trois jeunes nageurs de 16 ans émergent du lot : Ugo Bartier 2e au 200 m brasse et 3e au 1 500 m nage libre ; Erwann Fleith 3e au 50 m brasse ; Aimé Hummel 5e au 1500 NL.

RÉSULTATS

Ugo Bartier 1500 NL en 17'14"72 et 200 brasse en 2'40"90 ; Erwann Fleith 200 NL en 2'04"17 et 50 brasse en 33"44; Aimé Hummel 1500 NL en 17'46"13 et 800 NL en 9'21"70 ; Loan Aubry 50 NL en 26"40 et 400 NL en 4'47"62 ; Quentin André 50 NL en 27"32 et 100 NL en 59"62; Nolwen Laroche 50 papillon en 28"35 et 200 4N en 2'25"17 ; Benjamin Danguel 100 dos en 1'03"68 et 200 dos en 2'18"76 ; Florian Wagner 50 NL en 24"79 et 50 papillon en 28"53. Ludivine Meyer 100 4N en 1'20"25 et 200 4N en 2'50"36 ; Rania Derradji 400 NL en 5'13"48 et 200 NL en 2'25"33 ; Basak Günay 50 NL en 31"54 et 400 NL en 5'15"85 ; Océane Wuertzer 50 brasse en 41"40 et 100 brasse en 1'28"29.

La prochaine compétition concerne les plus jeunes du SCS. Il s'agit des interclubs benjamins pour lesquels seront alignées trois équipes de quatre nageurs, le dimanche 10 décembre

Une place de dauphin pour Ugo Bartier. DR

Championnats régionaux à Schiltigheim – Février 2018

Championnats régionaux à Nancy – Juin 2018

NATATION Sélestat

Un record du club

Pour la finale N2 à Nancy, l'équipe Elite de Raphaël Studler a passé trois journées enrichissantes.

Dès la première, les filles, Rania Darradji et Basaka Günay, se sont illustrées, sur 50 et 100m NL pour la première, 50 et 200m brasse pour la seconde. De belles progressions, toutefois insuffisantes pour passer en finale.

La surprise venait plutôt des garçons. Ugo Bartier règne sur les longues distances puisqu'il a réussi une meilleure performance personnelle. Il bat surtout la meilleure référence du club de tous les temps sur 800m NL. Un bond énorme de 15" pour ce jeune lycéen qui s'astreint à plus de cinq séances hebdomadaires.

Erwan Fleith se classe 1er junior sur

Les Sélestadiens à Nancy. DR

…. Un clin d'œil à Raphaël, son entraineur !!

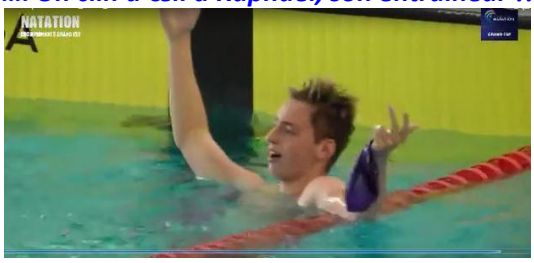

2ème au 800 NL, meilleure performance personnelle et record du club de Sélestat en 08'54''11

Soirée des Lauréats Sportifs de Sélestat.

Lors de cette soirée organisée par L'Office Municipal des Sports de Sélestat le 14 septembre 2018, Ugo a reçu un trophée «ARGENT INDIVIDUEL», en récompense de ses performances de la saison 2017-2018.

Ugo a progressé et réalisé de belles performances par son travail
et grâce également au dévouement de ses entraîneurs !

LES AÎNES A L'HONNEUR

Le maire et le conseil municipal de Boesenbiesen ont invité l'ensemble des aînés, le personnel communal et les enseignantes à un repas convivial à la salle des fêtes du village.

Au total, plus de 80 personnes se sont installées dans la salle des fêtes, qui avait revêtue pour l'occasion un beau décor hivernal. Ces retrouvailles perdurent depuis 1991 !
Lors de son discours d'ouverture, le maire a souhaité une bonne année et une bonne santé à chacun. Mais il a également eu une pensée pour celles et ceux qui n'ont pu répondre favorablement à l'invitation, étant en maison de retraite, ou hospitalisés et il a rappelé le souvenir des disparus de l'année 2017.
Le maire a remercié Dorine Beck, secrétaire de mairie, en poste depuis le 1er décembre 2010. Elle rejoindra la commune de Bindernheim après son congé de maternité.

C'est le Club des Jeunes de Boesenbiesen (CJB) qui a animé la première partie de l'après-midi, avec une séquence sportive pour débuter : une partie de bowling sur écran géant, grâce à la WII sports. Ce fut plutôt amusant de voir les jeunes s'occuper de leurs aînés, les installer et leur expliquer le fonctionnement des manettes, les faire jouer... Une bonne idée ! Puis, Arnaud Denu, président du CJB, a continué en alsacien avec des expressions, des chansons, pas toujours faciles à traduire. Le rire était au rendez-vous.

La seconde animation de l'après-midi fut faite par les membres de la chorale Ste Cécile de Boesenbiesen, d'abord avec une série de chants de Noël, puis une série de chants classiques, dans différentes langues, français, slave, allemand.
Ce n'est qu'en début de soirée, alors que la nuit était déjà tombée depuis un certain temps, que l'assemblée a quitté la salle !

UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE.

Dorine Beck étant en congé de maternité depuis octobre 2017, c'est Colman Boyle qui l'a remplacée jusqu'en mars 2018. Angélique Schwartz lui succède (après quelques semaines de travail avec Colman), après avoir obtenu le poste de secrétaire de mairie (mi-temps Boesenbiesen, mi-temps Richtolsheim), suite à l'offre proposée par la mairie.

Angélique Schwartz a 31 ans. Elle habite Ebersheim. Après un DEUST Collectivités Territoriales et une Licence pro Etudes Territoriales Appliquées, elle a occupé 4 postes dans le Centre Alsace :

- 6 mois à la mairie de Muttersholtz, service comptabilité

- 6 mois à Hessenheim, en tant que secrétaire de mairie

- 2 ans à la mairie de Sélestat, service comptabilité

- 1 an à Heidolsheim, en tant que secrétaire de mairie

Et depuis le 19 février 2018, la voilà installée au bureau en tant que secrétaire de mairie à Boesenbiesen. Elle aime le vélo, les balades à pieds en forêts, le cinéma et la lecture.

Bienvenue à Boesenbiesen !

MAIRIE : JOURNEE CITOYENNE

Juin. Samedi matin, une vingtaine de personnes, membres du conseil municipal et villageois se sont retrouvés afin de participer à une journée citoyenne. Plusieurs chantiers ont été mis en œuvre :

Désherbage des plates-bandes à la salle des fêtes. Nettoyage des vitres de la salle.

Désherbage des espaces verts du nouveau lotissement, paillage avec des copeaux de bois.

Cela en fait, des brouettes de copeaux !

Travail sous le soleil et dans la bonne humeur.

Nettoyage des pavés autour de la place du village.

Réfection de l'éclairage à l'entrée de l'église.

Mise en place de terreau dans les nouveaux espaces verts, rue principale, entrée nord.

Des lasagnes et gâteaux aux cerises faits maison ont redonné à chacun de la force pour poursuivre les travaux de l'après-midi.

Un grand MERCI à tous pour votre participation à cette journée.

MUNICIPALITE
COMMISSION FLEURISSEMENT

Tournée annuelle de la commission fleurissement, observation et critiques constructives quant au choix de plantes, harmonisation des couleurs, arrosage, sécheresse...

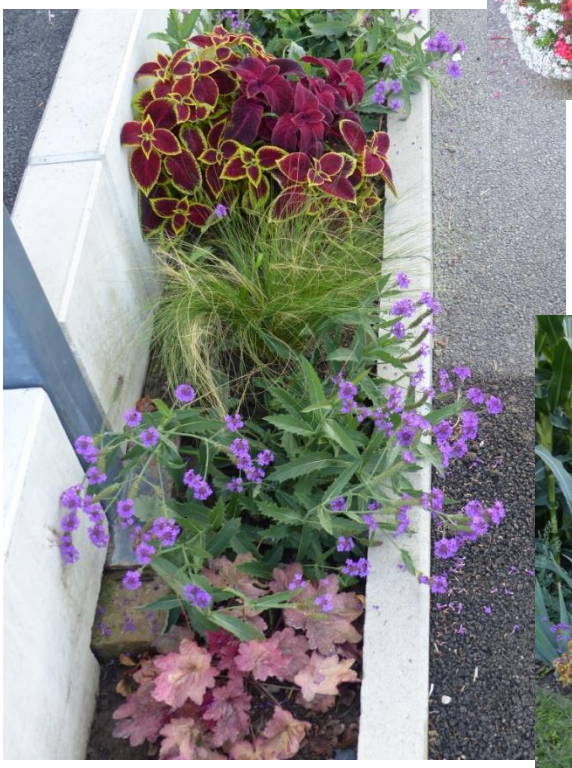

Décembre 2017 …

L'association BS dynamique a offert aux élèves du RPI un conteur. Celui-ci les a emportés dans des histoires de Noël où se mêlent la magie et la tradition. Ensuite, les élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes pour interpréter quelques chants et danses de Noël. Les spectateurs ont pu ensuite se restaurer et passer un moment convivial pour finir l'année.

Février 2018 …Mardi Gras

Oschterputz 2018 …

Sortie à Strasbourg, avril 2018

L'ensemble des élèves du RPI s'est rendu à Strasbourg. Au programme, visite guidée et animée du Musée du Palais des Rohan pour les plus petits, Musée alsacien pour les plus grands. Le moment important de la journée a été, bien sûr, la montée à la plate-forme de la Cathédrale. Les élèves ont pu admirer la ville « vue d'en haut ». Nous avons assisté à l'animation de l'horloge astronomique à 12h30 !

Spectacle de fin d'année, juin 2018

Cette année, les enseignantes et les élèves ont travaillé sur un projet de spectacle sur le thème du Magicien d'Oz. Tout au long de l'année, ils ont découvert l'histoire, les personnages, les intrigues…et ont suivi avec attention le cheminement de Dorothée. Ce travail a abouti à un magnifique spectacle de dialogues, chants, danses…digne d'une véritable comédie musicale. C'est devant un public conquis, que les élèves ont interprété leurs rôles avec un vif succès.

Rentrée 2018, en Musique !!!!

Les élèves se sont retrouvés à Schwobsheim pour un moment musical. Dans une ambiance chaleureuse, les familles ont pu écouter les enfants chanter. Ensuite, la matinée a été l'occasion de se retrouver autour d'activités d'arts, bricolages, …

Le Parcours de Santé et du Citoyen a eu lieu le 28 septembre 2018 à la salle des fêtes de Boesenbiesen. Pendant l'atelier, nous avons goûté des fruits secs avec la maman de Sarah, nous avons travaillé sur une feuille qui montrait des images de dangers domestiques avec le papa de Line. Nous avons parlé des numéros d'urgence avec la maman de Louna, nous avons appris à prévenir les secours avec la maman de Lise. Nous avons appris à soigner les blessures avec Franck, nous avons parlé des bons et des mauvais comportements avec le papa de Léa. Nous avons fait du sport pour être en bonne santé. Nous avons lancé les anneaux et nous avons couru le plus loin et le plus vite possible. Nous avons appris les dangers des écrans avec la maman de Thomas. Nous avons fait un mémory danger/ pas danger (exemple : quelqu'un qui passe au feu rouge/ quand on passe au feu vert) avec la maman de Lara. Il y avait aussi un moment de relaxation avec la maman de Maëlle et il y avait un atelier sur les émotions.

die Schultüte

Les élèves de la classe de CP/CE1/CE2 ont construit une Schultüte pour faire comme en Allemagne. Dans ce pays, lorsqu'un enfant entre pour la première fois à l'école, il reçoit un cône décoré avec des surprises dedans. Belle façon de démarrer l'année scolaire !

Boesenbiesen	**Maternelle de Mme Sanchez**	5 petits	7 moyens	7 grands	**19**
	CP-CE1-CE2 de Mme Magan	11 CP	8 CE1	4 CE2	**23**
Schwobsheim	**CE2 – CM1-CM2 de Mme Hug**	7 CE2	9 CM1	7 CM2	**23**
	TOTAL				**65**

BS Dynamique

Présidente : Julie BRAUN
Siège : 38 rue Principale
☎ : 06 89 29 03 71

Une année pour les enfants du RPI : BS DYNAMIQUE

L'Association BS Dynamique (RPI Boesenbiesen/Schwobsheim) est une association de parents d'élèves, créée en mai 2015, à l'initiative de mamans souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire des enfants du RPI. L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations pour les enfants de Schwobsheim et Boesenbiesen, et de s'impliquer dans la vie scolaire en collaboration avec l'équipe enseignante. Nous soutenons l'école du RPI en finançant tout ou partie des projets scolaires des enfants. L'année scolaire 2017/2018, l'association a financé le spectacle et goûter de Noël à hauteur de 470€ interprété par le Comptoir des 100 grillons, et a fait un don de 1000€ à l'école. Pour ce faire, nous organisons des manifestations ou ventes (fromage) tout au long de l'année scolaire. Pour l'année 2018/2019, un don de 1500€ a déjà été versé pour financer les projets scolaires.

Nos manifestations durant l'année scolaire 2017/2018

1. Les cours de sophrologie

L'association BS dynamique a proposé aux enfants du RPI des cours de sophrologie le mercredi matin. Rachel Berger, sophrologue de Wittisheim, a dispensé des cours aux écoliers volontaires.

2. Les cours d'art floral

Lors des temps forts de l'année (Pâques, Noël, fête des mamans), Estelle DENU propose aux enfants du RPI un atelier floral. Par tranche d'âge, tous s'essaient à la création florale ! Les ateliers ont lieu à Boesenbiesen, à l'horticulture DENU.

3. Le spectacle de Noël : 18 décembre 2017 à Boesenbiesen

L'équipe enseignante a organisé la partie spectacle de cette belle édition de Noël 2017. L'association BS Dynamique a organisé la partie restauration, afin que les générations des deux villages se rencontrent pour cette manifestation de fin d'année. Le père Noël, convié pour l'occasion, a même pu ravir les babines des plus petits de confiseries.

4. après- midi carnavalesque : samedi 17 février 2018

C'est sous un ciel gris que les téméraires carnavaliers ont défilé avec le char des givrés de Boesenbiesen. Conduits par Dominique, les enfants ont sillonné les rues des deux villages, pour finir l'après-midi avec un goûter bien mérité ! Les plus beaux costumes ont été élus, et rendez-vous est déjà pris pour carnaval 2019 !

5. Participation au marché aux puces de Schwobsheim : dimanche 10 juin 2018

Une collecte de jouets des écoliers a été vendue, au profit de l'association. Les mamans bénévoles se sont relayées toute la journée, permettant de collecter des fonds pour l'association.

6. Kermesse de l'école : mardi 26 juin 2018

L'association a organisé la partie restauration de la kermesse de l'école. C'est par une formule buffet froid que les familles ont pu apprécier le spectacle organisé par les enseignantes, sur le thème du magicien d'Oz. Bravo aux enfants et enseignantes pour leur travail fourni tout au long de l'année !

Nos manifestations durant l'année scolaire 2018/2019

1. La fête de la Saint Martin à Schwobsheim

Les membres de BS DYNAMIQUE ont organisé leur 1ère édition de la fête de la Saint Martin à Schwobsheim. Depuis le Haut-Moyen Age, Saint-Martin est symbole de partage et sa fête est célébrée dans les rues dans de nombreux pays d'Europe. Les lampions bariolés sont portés à la grande joie des enfants.
Mardi 6 novembre, à la nuit tombée, les élèves du RPI sont passés dans les rues de Schwobsheim avec leurs lanternes de couleur en fredonnant la chanson : *«Laterne, Laterne, Sonne, Mond und Sterne...» et « Ich geh mit meine Laterne »*. Le top départ avait été donné à 18h30. A la grande surprise des petits et grands, le chevalier Martin était présent, avec son cheval, grâce à la participation de Clément de Schwobsheim !

Parents et enfants ont ensuite été invités par l'association à partager un moment de convivialité, où une bonne soupe, préparée par mamie Josiane et Christiane, leur a été offerte.

2. Les ateliers de sophrologie adulte et enfants

3. Le marché de Noël du samedi 8 décembre 2018

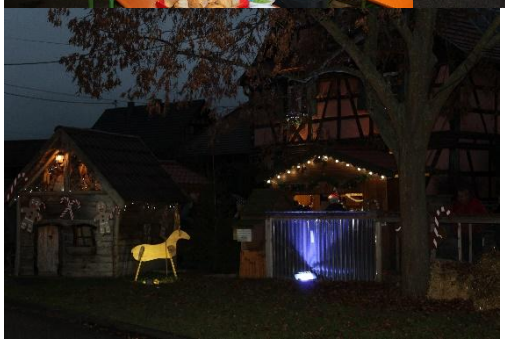

Un grand merci aux communes de Boesenbiesen
et Schwobsheim pour leur soutien !
Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. ROHR Emilien
1b rue Principale
☎ : 03 88 85 00 41

Rétrospective de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Boesenbiesen

Soirée Sainte Barbe : samedi 9 décembre 2017

Après leur participation à la messe des défunts des corps des Sapeurs-Pompiers de Boesenbiesen - Schwobsheim, l'Amicale a invité les pompiers actifs, retraités, leurs épouses, maires et adjoints à se retrouver au restaurant Au Tonneau d'or à Sundhouse en compagnie de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bindernheim.

Les deux présidents accueillent les convives et les invitent chaleureusement à passer à table.

A l'occasion de la Sainte Barbe, le sergent Patrice Simler a été décoré de la médaille d'argent pour les 20 ans de service et Nicolas Simler a été promu sergent.

Cette année les pompiers ont réalisé une trentaine d'interventions, tels que les secours à personne, les accidents de la circulation, les feux ou encore les nids de guêpes.

La partie officielle a ensuite cédé la place à la fête jusque tard dans la nuit.

Crémation des sapins : samedi 20 janvier 2018

Première manifestation de l'année, la crémation des sapins, a été flamboyante. Comme les années passées les villageois ont pu manger leur soupe et lard grillé.

Apéritif caritatif : dimanche 18 mars 2018

Inès est une petite fille de 4 ans 1/2, habitant Ernolsheim/Bruche, qui souffre d'une maladie orpheline. En effet, elle ne parle pas, ne marche pas et ne va pas à l'école. Pour apprendre à s'asseoir seule et à se tenir debout toute seule, elle doit se rendre avec ses parents 15 jours en Espagne et cela deux fois par an pour y suivre une rééducation « la Metodo Essentis »

Une semaine au centre 4 heures par jour, est l'équivalent de 5 mois de kiné en France.

Vos dons permettront à cette petite fille de financer ses déplacements et ses besoins du quotidien « achat chaise en bois, siège auto, poussette.. »

Vous pouvez les envoyer à

Association « Une Etoile pour Inès »
1B, Rue des Acacias
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

Nous pouvons tous être concernés - Mme WEBER-SCHWOB soutient cette association.

D'avance merci pour cette petite princesse

Sortie au Tanet : dimanche 24 juin 2018

L'amicale a organisé sa journée conviviale au Tanet. Au programme une marche d'une dizaine de Km autour du lac blanc, suivi d'un repas à l'auberge du Tanet.

Et pour finir cette journée nous avons visité la Ferme des rennes.

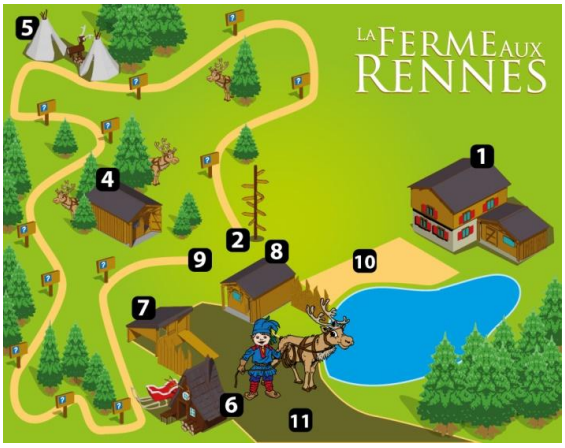

Tournoi de volley : 28 et 29 juillet 2018

Comme chaque année, le Club des Jeunes et l'Amicale ont organisé le tournoi de volley sur herbe. Les sportifs ont pu s'essayer au volley sur herbe, et profiter de la météo estivale ! Des grillades, du soleil et la bonne humeur ont rempli ce week-end !

Sortie Amnéville : 22 et 23 septembre 2018

Fin septembre nous sommes allés un week-end à Amnéville. Sur place nous avons visité le parc Zoologique. Les spectacles des otaries, des tigres et des perroquets ont été très agréables à regarder.

La journée s'est achevée en beauté, en allant tous ensemble au bowling.

Le lendemain matin, nous nous sommes détendus dans les eaux thermales de la Villa Pompéi.

Et pour finir ce week-end avec une bonne note, nous nous sommes arrêtés pour visiter la belle ville de Nancy.

L'ensemble des membres de l'amicale tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2019, et vous remercie pour votre soutien lors de nos manifestations.

Le Club Owerot

Présidente : Mme GASCHY Marie-Thérèse
Siège : 4 rue Nachtweid
☎ : 03 88 85 32 93

Rapport d'activités

Tous les journaux l'ont relaté, le club Owerot a changé de président. Il est désormais dirigé par Marie-Thérèse Gaschy. Joseph ZUMSTEEG a été chaleureusement remercié pour son abnégation et son savoir-faire de président- fondateur,depuis 2004 .

Les activités sont restées les mêmes et nous nous réunissons toujours les troisièmes lundis de chaque mois, sauf en été. Les plus sportifs rajoutent le quatième lundi pour s'adonner à la marche-plaisir.

Janvier :

La culture est à l'honneur. Nous nous sommes retrouvés pour parler des évènements de notre passé, des fêtes, des réjouissances, des coutumes, de l'origine des noms des mois et des jours,....

Puis on a tiré les rois et c'est ainsi que la nouvelle présidente est soudainement devenue Reine d'un jour.

Février :

C'est la rétrospective « Làndwertschàft » menée par Jean et Pierrette.

Jean, comme à son habitude nous a dressé un tableau très complet et structuré de l'évolution de l'humanité, allant de la cueillette et de la chasse pour se nourrir aux balbutiements de l'agriculture et de l'élevage pour aboutir à la mécanisation et à l'exploitation agricole afin de nourrir les peuples de la terre.

Pierrette , beaucoup plus anecdotique, a raconté les évènements qui ont marqué son enfance à la ferme ; on y entendait les bidons de lait s'entrechoquer, les coqs saluer le lever du soleil, on respirait l'odeur du café au lait, on s'imaginait devant le bol fumant de « I'gmockst », ça sentait déjà le « schnàps », puis les menus traditionnels de « siassi Rüawa un Spack » l'eau vous venait à la bouche pour les « Kuttla » ou « Schwàrtamàge »....On a tué le cochon etc...tout cela très imagé.

Mars :

Le club a invité Pierre MARCK, un généalogiste confirmé qui présente les particularités de Boesenbiesen et des grandes familles du canton. Quelques personnes des villages voisins nous ont rejoints car il existe beaucoup de liens familiaux avec les habitants de Schwobsheim, Mussig, Richtolsheim,....Toute personne, curieuse de connaître son ascendance, prestigieuse ou pas, peut maintenant démêler les fils de la généalogie grâce au livret de Mr Marck.

Avril :

C'est la première sortie ce printemps ; Nous visitons un musée insolite à Triembach-au -Val. Un collectionneur très affable nous montre ses orgues de Barbarie en parfait état de marche, ses boîtes à musique, ses tableaux peints sous-verre, ses bénitiers et quelques cires nancéiennes qui lui tiennent très à cœur. Cette visite a été une vraie découverte et les 28 participants ont été unanimes pour remercier le guide.

Mai

Un groupe de 42 personnes, membres d'Owerot ou sympathisants ont pris la route pour « le cœur du Haut-Doubs ». Marie-Thérèse et Bernard étaient les guides du jour pour traverser les forêts et les pâturages où paissaient de belles montbéliardes. Sur les hauteurs gambadaient également des poulains comtois et c'est là que nous avons visité la maison traditionnelle comtoise avec son « tué ».La forge attenante, avec tous ses outils, n'attendait que le forgeron pour faire résonner l'enclume .Après le déjeuner du « Charron », nous nous sommes encore arrêtés dans une fruitière à comté pour faire le plein de fromage et autres spécialités.

De l'avis de tous, cette sortie a été un vrai succès.

Juin :

A l'appel du 18 juin, 30 membres se sont rendus, en covoiturage, à l'étang de pêche de Saasenheim pour le pique-nique annuel. Dans un cadre bucolique où la bergeronnette sur la rive guettait son moucheron, bien abrité du soleil et du vent, nous avons dégusté nos grillades et nos salades. Les marcheurs, guidés par Hubert, ont fait une belle virée digestive, tandis que d'autres tapaient le carton ou faisaient la sieste.

Juillet et Août : relâche

Septembre :

Patrice nous a emmenés à Vogelgrün pour la visite de la micro-brasserie Saint-Alphonse. Cette boisson, la bière, qui trouve son origine en Mésopotamie en 4000 av. J-Ch., a bien évolué. Les Gaulois l'ont transformé en cervoise et Charlemagne en a confié la fabrication aux moines qui en firent la BIERE. La dégustation et l'achat de quelques bouteilles étaient incontournables.

Une 2ème visite a été consacrée à « La cabane à farine » à Dessenheim ; là aussi, on a le souci de l'authenticité d'un produit de la terre : le blé que le moulin à meules de pierres transforme en farine pour …. notre pain de chaque jour !

Belle après-midi en somme !

Octobre

Nous avons choisi de nous instruire. Le sujet traité par Rémi Heinrich, le frère de Josiane, a tenu toutes ses promesses; nous nous sommes familiarisés avec les huiles essentielles. L'aromathérapie s'implante de plus en plus dans nos foyers en parallèle avec la médecine traditionnelle ;

Novembre :

Marie-Thérèse, Eliane, Monique et Marlène ont mené le Loto annuel. Environ 45 participants sont repartis le soir, avec ou sans lots, chance ou malchance, sourire ou déception, mais sans regrets et sûrs d'avoir passé une bonne après-midi .

Décembre :

L' Assemblée Générale sonne le rassemblement !

Avec son déroulé habituel, terminé par LE VIN CHAUD ET LES BREDELA !!!!

Et, il ne faut pas oublier les marcheurs, une vingtaine qui tout au long de l'année, ont fait de belles promenades dans les secteurs suivants :

Hilsenheim-Ebersmunster, Sundhouse- château d'eau , Kaiserstuhl au printemps,

les prés de Sélestat, La Hühnelmühle à Scherwiller, une portion du chemin de Saint Jacques de Compostelle, Sasbach et la Limburg . Belles promenades, beaux paysages et bonne forme garantis !!

Journée du mois de mars en détail

GENEALOGIE : DES ANCÊTRES COMMUNS

Le club du 3ème âge « Owerot » de Boesenbiesen a organisé en mars à la salle des fêtes, une rencontre sur le thème « Les familles connues et moins connues du canton de Marckolsheim » animée par le généalogiste Pierre Marck.

C'est la Présidente Mme Marie Thérèse Gaschy qui a souhaité la bienvenue à la cinquantaine de personnes présente avant de laisser la parole à Pierrette Herth et Pierre Marck. « Le monde était-il plus beau du temps de nos ancêtres? » se demande Pierrette Herth. « Peut-être ! Mais le monde évolue, et nous ne pouvons pas aller contre cette évolution. Il s'agit donc de nous adapter.... » ajouta-t-elle.

Les dernières décennies, la famille s'est un peu défaite et il est de plus en plus difficile d'établir un arbre généalogique familial, avec ses branches défaites ou cassées.

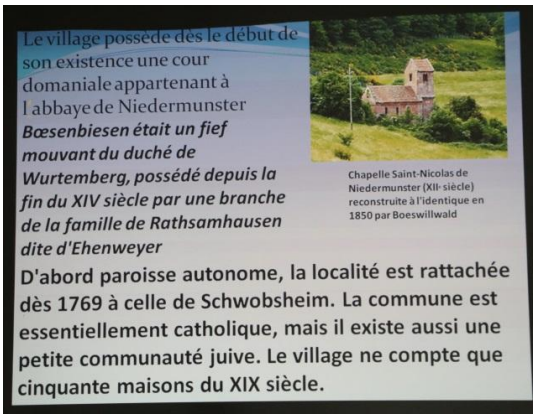

En tant que généalogiste confirmé et membre de la SHHR Pierre Marck a ensuite présenté les particularités du village de Boesenbiesen et sur les grandes familles du canton.

Vous pouvez contacter le généalogiste Pierre Marck par mail :

pmarck@free.fr

ACSL : Association Culture Sports et Loisirs

Président : M. BOUILLE Bruno
Siège : 60 rue Principale
☎ : 03 88 85 02 64

Janvier : l'ACSL a tenu son assemblée générale. Le président, Bruno Bouillé, a fait le compte rendu des manifestations 2017 et un bilan de l'utilisation de la salle (hausse des locations !). Il a remercié tous les membres et bénévoles qui ont œuvré toute l'année. Le trésorier, Patrice Demouché, a présenté le rapport financier, avec anticipation du remboursement des derniers prêts de la salle, l'ACSL ayant participé financièrement aux travaux de rénovation et de construction de la salle. Nicole Simler intègre le comité à la place de Jean Gaschy. Un repas pris en commun puis divers jeux ont clôturé la journée.

Mai : Tournoi de belote et bilan de l'année écoulée.
Une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle pour le tournoi de belote organisé par la partie « cartes » de l'ACSL, avec Joseph Zumsteg. Francis Zumsteg s'occupe plus de la partie calcul pour les résultats. Le tournoi d'octobre est annulé, manque de participants. ***Pour rappel*** : en alternance, tous les mardis soir à 20 heures, c'est belote ou skat à la salle des fêtes.

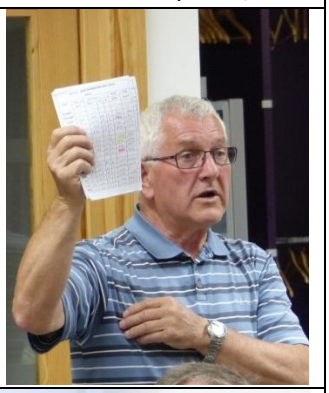

Juin : Participation de quelques membres du comité au 39ème Grand Chapître de la Confrérie du Véritable Flammenkueche d'Alsace. De nombreuses confréries étaient présentes, avec de nouvelles intronisations, tous en tenue de prestige !

A noter que la Confrérie du Véritable Flammenkueche d'Alsace est présente lors de la fête de la tarte flambée à Boesenbiesen depuis quelques années déjà !

Août : 34ème fête de la tarte flambée. Nouveauté cette année, l'orchestre et la piste de danse ont changé de place ! L'ensemble a été déplacé de façon a être plus central sous le chapiteau. Ainsi, les convives ont un accès plus direct à la piste et voient mieux les musiciens. Encore une fois, les membres de l'ACSL et les bénévoles ont assuré !

En cuisine, toujours avec le sourire.

Le service ? Avec le sourire aussi !

Grand sourire pour les présents sur la photo « officielle » de cette 34ème. Cela fait quand même une belle équipe ! (malheureusement, quelques absents sur la photo)

Côté four, les sourires sont moins nombreux, la concentration étant de mise ! C'est vraiment un poste difficile.

DNA BOESENBIESEN Fête de la tarte flambée Lundi 20 août 2018

Le village du *Flammekueche*

Les tartes sont garnies une par une à la main par une soixantaine de bénévoles. PHOTOS DNA

Michel, derrière son four depuis la première fête.

La 34e fête de la tarte flambée organisée par l'ACSL (Association Culture Sports et Loisirs) s'est déroulée ce week-end sous le chapiteau à Boesenbiesen, animée par l'orchestre FM Light.

LA TARTE FLAMBÉE est issue d'une tradition bien alsacienne. Autrefois, tous les paysans cuisaient leur pain dans des fours à feu de bois. Après avoir préparé leurs miches, il restait toujours de la pâte pour les *flammekueches* car rien ne devait se jeter. A Boesenbiesen, la pâte est préparée spécialement pour la fête. Dès samedi soir, c'est une équipe d'une soixantaine de bénévoles qui s'est mise au travail pour préparer les tartes flambées salées et sucrées. « Tout est fait sur place avec des produits frais », explique le président de l'ACSL Bruno Bouillé avec une certaine fierté. « Arnaud prépare les 300 kg de pâte, une équipe épluche les 120 kg d'oignons et les pommes », ajoute-t-il. « Lors du coup de chaud, on ne parle pas beaucoup dans les coulisses, chacun sait ce qu'il a à faire », conclut-il.

Derrière le four depuis le début

La fête a débuté samedi en présence des membres de la confrérie des Zewwelatrepplar de Sélestat, des Rieslinger de Scherwiller et du Grand Maître, Daniel Werling, de la Confrérie de la Véritable Flammekueche d'Alsace. « C'est toujours impressionnant de voir ce qu'ils arrivent à réaliser dans une petite commune pour respecter la tradition du véritable Flammekueche », nous dit-il.

L'une des opérations les plus importantes dans la préparation des Flammekueche, c'est la cuisson. « Au début, nous n'avions que des petits fours à deux tartes… Avec l'expérience, nous avons conçu nous-mêmes nos fours à quatre tartes », explique Michel, qui fait sa 34e année derrière le four. « Ce qui est important dans la cuisson, c'est d'avoir un feu de bois régulier avec de belles flammes. Une fois qu'elle est bien dorée en surface, il faut la monter au deuxième niveau pour cuire le fond ».

On vient de partout !

A l'entrée sous le chapiteau, quatre cartes, une de l'Alsace, une de la France, une de l'Europe et une du monde. A l'aide d'un petit drapeau, chacun a pu marquer d'où il venait. Outre l'Alsace représentée du Nord au sud, on venait d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie et même d'Egypte.

Parmi eux, Laurie qui vient de Contrexéville et qui est tombée amoureuse de l'Alsace. « La tarte flambée, c'est une religion par ici », dit-elle en rigolant.

Dimanche en fin de journée, la fête a repris de plus belle, avec les Willerthaller qui ont assuré l'ambiance comme ils savent si bien le faire. ■

GR

Quel beau titre !

« Boesenbiesen, le village du Flammekueche ».

On peut être fier !

Septembre : Première édition du Repair Café à Boesenbiesen le 15 septembre. Une soixantaine de personnes sont venues avec leurs objets divers et variés à réparer. Une belle initiative pour la planète !
« Jetez ? Pas question ! » Tel est le slogan de ces professionnels bénévoles qui se mettent à la disposition de ceux qui ne sont pas bricoleurs.

Octobre : début des répétitions sur scène pour le groupe de théâtre de l'ACSL.
Cette année, pièce en trois actes :
« 'S Gedachtnisloch », en alsacien, bien sûr !

Elle met en scène les démêlés d'un maire de village avec des citadins venus s'installer à la campagne et qui se plaignent du chant du coq, du vacarme de la musique municipale et du son assourdissant des cloches de l'église. Cette histoire pourrait se passer dans n'importe quel village...

Novembre / décembre : Le théâtre a pris place à la salle des fêtes. Cinq représentations cette année, la première fut précédée d'un repas.
Salle comble à chaque séance ! Bravo aux acteurs et à toute l'équipe technique (son, lumière, décor, mise en scène, maquillage, souffleur…)

L'ACSL vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Course de moto : week-end du 06 octobre 2018 LE 20ème GRAND PRIX DU RIED, c'est….

Un concert rock le samedi soir, avec The Doctor's ! Ambiance assurée !

Un paddock perdu au milieu des champs. Des garages miniatures pour des motos d'un autre temps. A visiter !

Des pilotes chevronnés et passionnés en attente sur la pré-grille.

Des pilotes sur la ligne de départ. A vos marques… Prêts… Partez !

Des cascades, des burns, des levers de roues, un contrôle de la vitesse…
Les super-mot's en grande forme !

Des side-cars : pilotes et singes font le spectacle pour faire prendre les virages à leurs vieilles machines.

Des pilotes de renom : Bonnet Gérard multiple champion de France de la Montagne en 125-250-600

Des interviews, des caméras. Comme à la télé, mais en direct pour les boesenois.

Présence en course des multiples champions du monde en side-car Schwerzel Wernert et Huber Andreas (et multiples champions d'Allemagne !) sur leur König Eigenbau 500.
"L'ambiance est très agréable, la météo est superbe, le public est présent, nous sommes contents de participer à cette 20ème"

Bruno Scheurer a participé au Paris-Dakar avec sa KTM 450 compet' client préparée raid. J'ai abandonné deux jours avant la fin du raid. Mais je repartirai en 2020, avec l'ambition cette fois de finir le Paris-Dakar !" Belle annonce de Bruno Scheurer !

Un public venu très nombreux, spectacle garanti et météo extraordinaire !

Des motos partout… bien garées jusque dans les rues du village. C'est la première année qu'on voit ça.

Des motos… du public…encore des motos… encore du public… et toujours des motos….

La Chorale Sainte Cécile

Présidente : Mme GASCHY Gabrielle
Siège : 23 rue Principale
☎ : 03 88 85 31 36

La voix de la chorale

Dès janvier, la chorale est intervenue pour animer la fête des aînés du village. Pour cette occasion, elle a contacté de nombreuses personnes sachant ou aimant chanter pour étoffer le petit effectif. Malgré leurs obligations professionnelles, familiales, associatives, elles ont fait l'effort de la soutenir pour cette prestation et elles les en remercie.

Vers la fin du mois de janvier a eu lieu la première réunion en vue de la journée chantante du Doyenné (appelée Laudate). Les représentants musique, chorales, Messieurs les Curés, l'animateur diocésain et la coopératrice pastorale établissent le déroulement, les interventions et le programme des chants. Les répétitions s'enchaînent en mars, avril, juin, septembre et novembre pour apprendre et maîtriser de nouvelles partitions.

La messe de la première communion des enfants de Boesenbiesen et de Schwobsheim a été embellie par les chorales réunies des deux villages.

Dès la rentrée en septembre, le départ du Père Colpo et l'installation de notre nouveau curé a nécessité quelques séances de travail pour harmoniser le répertoire.

La course de motos, organisée par le MC Ried a mobilisé toutes les associations du village.

Après la fête de la Toussaint, la chorale a participé massivement à la journée Laudate à Artolsheim, dirigée par l'animateur diocésain Jean Baumgartner, très pédagogue et patient. Après la messe et le verre de l'amitié permettant quelques échanges, les choristes et leurs conjoints se sont retrouvés dans une auberge à Sélestat, avant de se rendre à la bibliothèque humaniste pour une visite guidée fort intéressante.

La chorale, très active tout au long de l'année, espère quelques nouvelles voix, surtout masculines, et remercie les personnes qui la soutiennent et reconnaissent son travail.

Le Club des Jeunes

Président : M. DENU Arnaud
Siège : 35 rue Principale
☎ : 06 84 82 70 54

- PAQUES :

L'année 2018 a débuté par le lundi de Pâques, où les plus grands enfants se sont retrouvés pour participer à un jeu de piste dans le village. Pendant ce temps-là, les plus jeunes ont pu faire un bricolage au club des jeunes. Le jeu de piste terminé, chaque enfant a pu participer à la chasse aux œufs, où le lapin de Pâques a déposé quelques œufs dans un champ.

Après avoir récupéré leurs œufs, enfants et parents ont pu regagner le local du club des jeunes afin de partager un apéritif, et découvrir les différents lots gagnés par les participants. Ils ont également pu découvrir le gagnant du concours de dessin et de bricolage de Pâques que les enfants ont pu réaliser chez eux, sur le thème du lapin de Pâques aux jeux olympiques d'hiver.

TOURNOI DE VOLLEY :

Cette année encore, en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Boesenbiesen, nous avons organisé notre traditionnel tournoi de volley ; qui s'est déroulé les 28 et 29 juillet. Au total nous avons accueilli une vingtaine d'équipes qui ont pu s'affronter dans la joie et la bonne humeur durant tout le week-end. Après avoir joué durant tout le samedi après-midi, les joueurs ont pu profiter de la musique en soirée, puis ils ont repris les matchs de bonheur le dimanche matin. Buvette et restauration étaient au programme tout le week-end.

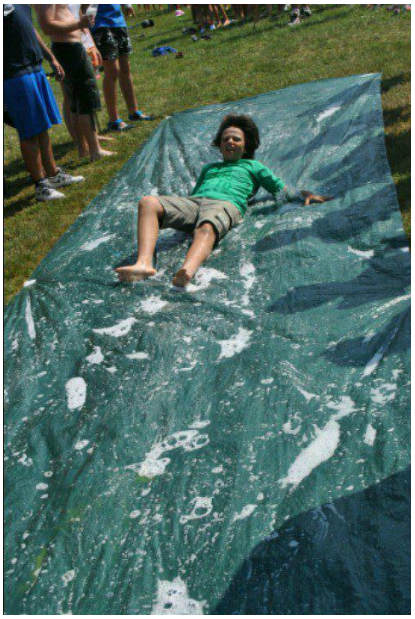

Nouveauté de cette année : une bâche glissante pour petits et grands, pour se rafraîchir entre les matchs.

HALLOWEEN :

Comme chaque année, le club des jeunes a organisé sa traditionnelle soirée halloween. Les enfants étaient déguisés pour l'occasion, en sorcière, vampire, squelette ou monstre sortis de leur imagination.

Cette année, au menu, l'incontournable soupe au potiron, puis pennes au poulet et sauce à la crème, et pour les plus gourmands, gâteau au chocolat pour le dessert.

Après le repas les enfants sont allé collecter les bonbons que les habitants du village leur ont préparé. Nous remercions les habitants pour leur infaillible générosité.

Après en avoir généreusement distribué aux enfants présents, nous avons fait don du reste à la conférence Saint Vincent de Paul, à Sélestat.

Chasse aux bonbons, fantôme et monstre de tout genre terminé, nous sommes retournés au club des jeunes avec les enfants afin de poursuivre la soirée par un dessin animé. Au programme, Les Indestructibles 2, qui s'est terminé tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des petits et grands.

- SAINT NICOLAS :

L'année s'est clôturée par la visite du Saint Nicolas au marché de Noël du village, afin d'offrir pain d'épices, clémentines et friandises. Le Saint Nicolas est venu après la chorale des enfants à l'Eglise. Les personnes présentes ont pu se réunir autour d'un verre de vin chaud pour les plus âgés, et profiter d'une petite restauration. Des manalas étaient également vendus.

Nous vous remercions pour votre participation et le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année, et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

DON DU SANG : Assurons l'autosuffisance et l'éthique

Il s'agit de rétablir la vérité sur la **non pénurie de sang en France** depuis 1952, date d'adoption du modèle du **don de sang volontaire et non rémunéré**. Il est reconnu mondialement que cela est le seul modèle qui fonctionne pour un **traitement égalitaire** en produits sanguins.
Le reportage sur ARTE des pratiques d'Octapharma aux Etats Unis de 2017, rediffusé en 2018 montrait bien pauvres ou chômeurs donner du plasma deux fois par semaine alors qu'il est connu qu'il faut respecter deux semaines au moins pour récupérer ses réserves en immunoglobulines ou protéines. C'est bien l'exploitation de l'homme par l'homme qui rémunère des personnes pour leur permettre de payer leurs médicaments ou drogues.

Le 10 février 2017, un article de MEDIAPART évoquait le dysfonctionnement d'un appareil HAEMONETICS, récupérateur de cellules, ayant entrainé la mort d'un malade en mars 2016. Le lien avec la transfusion n'a jamais été prouvé. Le point est réapparu en juillet 2018 et par **mesure de précaution** les machines HAEMONETICS ont été arrêtées le 18 septembre 2018. Au niveau de l'approvisionnement et de l'autosuffisance, il faut **rester serein**, car 65% du plasma fourni au LFB provient du sang total et seul 17% du plasma provient du parc des machines Haemonetics. Il faut noter que le **plasma peut se conserver 12 mois**.
Il a donc fallu redéployer les autres machines de Fresenius dans les 3 centres de l'Alsace non équipés, car nous sommes la Région où le plus de plasma est prélevé. Les bus de ramassage sont opérationnels. Il s'agit d'**analyser les faits** pour l'avenir de ces appareils équipant largement tous les pays au monde.

474 poches ont été prélevées **(- 6,3 %) en 2018 après la hausse de 5,4 % en 2017**, soit **95 dons en moyenne par collecte**. **Le nombre de jeunes nouveaux donneurs à 25 reste stable et élevé**, ce qui démontre que les jeunes s'engagent. Ils viennent pour 6 de Mussig, 4 d'Ebersheim et de Baldenheim, 3 d'Artolsheim, 2 de Sélestat et Schwobsheim et 1 de Hessenheim, Heidolsheim, Scherwiller et Schoenau.
HESSENHEIM est seul à progresser avec 45 contre 39 dons alors que MUSSIG passe de 225 à 219, BALDENHEIM de 110 à 102, ARTOLSHEIM de 47 à 40, BOESENBIESEN de 49 à 41 et SCHWOBSHEIM de 36 à 27.
13 fidèles se sont déplacés fin juillet à Ohnenheim pour donner une 6° fois du sang total.

Les dates pour les collectes de sang 2019 sont les jeudis **24 janvier** (suivi de l'Assemblée Générale), **21 mars, 23 mai, 19 septembre et 21 Novembre à la salle des fêtes de 17h00 à 20h00**. Les collectes se dérouleront le jeudi à la place du vendredi afin de pouvoir profiter chaque fois de la salle des fêtes et de son grand parking. L'autre changement décisif au niveau national alors que nous luttions malgré les tablettes EFS posées sur les tables, est l'arrêt de l'alcool à savoir du vin, mais il y aura de la bière sans alcool. Une 6° collecte sera possible **fin juillet à Ohnenheim**. **6 bus** plasma de 7 places sont prévus au départ de Mussig jeudi **21 février, 25 avril, 20 juin, 29 août, 24 octobre et 19 décembre**.

Le monde de la collecte évolue vite et des changements sont à prévoir avec des **coupes budgétaires à l'EFS** impactant les services administratifs et la communication, mais non le service collecte.

Le 26 janvier 2018, plusieurs fidèles donneurs ont été honorés : 1 médaille d'OR avec UNE PALME pour HURSTEL Bernard (plus de 150 dons), 2 médailles d'or à Geneviève LOOS et Martine STOECKEL (plus de 60 dons), 1 médaille d' ARGENT à MEYER François (plus de 75 dons) et 2 médailles d'ARGENT à Brigitte LOSSER et Marie-Brigitte FAHRNER (plus de 45 dons) ainsi que 5 BRONZE 3ème niveau (25 dons), 8 BRONZE 2ème niveau (10 dons) et 18 BRONZE 1er niveau (3 dons).
Une **25° sortie pédestre** sera proposée un dimanche matin au printemps lors d'une marche populaire.
Enfin la **fête du céleri** où nous allons assurer les **24 et 25 août 2019** le montage et l'organisation de la cour avec la chorale et un nouveau repas proposé toujours chez ROESCH Bernard.

Merci pour l'excellent accueil réservé à la vente de notre calendrier et nous vous attendons nombreux à nos divers rendez-vous.
Le Comité vous souhaite une **merveilleuse année 2019**.

Jean-Claude HILBERT, Président ADSB MUSSIG et Environs
Lucien SCHWOEHRER, Représentant local ADSB MUSSIG et Environs

Travaux réalisés et engagés en 2018

Bilan Financier entrée Nord du village RD 609

Détails financiers de cette opération où il reste à fignoler les espaces verts.

DEPENSES			***RECETTES***	
Nature	*Montant HT*		*Nature*	*Montant HT*
Travaux marchés	116 898,83 €			
Réseau France Telecom	994,40 €			
Réseau eau potable	2 646,51 €			
Réseau assainissement	5 308,47 €			
Espaces verts (reste à réaliser)8000.00				
Géomètre	450 €			
Insertion annonce légale	1617 €			
SOUS TOTAL	***127915.21 €***			
Honoraires	6901.08 €			
SOUS TOTAL	***6901.08 €***			
			Subvention Conseil Régional (commune de - 2 500 hab.)	20 000,00 €
			Subvention Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz du 68 (mise en souterrain)	8 285,11 €
			SOUS TOTAL SUBVENTIONS	***28 285,11 €***
			Fonds de concours (CCRM)	20000.00€
			Autofinancement Commune	31461.70€
			Participation CCRM (voirie, éclairage public, honoraires)	55069.48 €
TOTAL	**134816.29 €**		**TOTAL**	**134816.29 €**

ZOOM SUR…

Lotissement Nachtweid 3ème tranche

Le bureau d'études BEREST a été retenu pour retravailler l'ensemble de la surface restante et de présenter pour début 2019 une tranche permettant de viabiliser 6 lots.

Extension de la PAE rue Quellgraben et création de 2 terrains de construction dans le même secteur

Pour satisfaire une demande de terrain venant d'une habitante du village nous avons procédé à l'extension de la voirie, de l'eau, de l'assainissement et de l'éclairage public dans la suite du chemin passant devant Elodie et Nicolas KIENTZ .Deux compromis de vente sont déjà signés au prix de 9500 € l'are et l'extension de la PAE permettra de viabiliser le reste d'une parcelle constructible appartenant à Estelle DENU en contrepartie d'une participation .

ZOOM SUR…

ACHAT DE MATERIEL DE DESHERBAGE (BALAYEUSE) DE VOIRIE ET D'UN DESHERBEUR THERMIQUE POUR LE CIMETIERE.

Vous avez sûrement déjà rencontré Dominique, notre ouvrier communal, en train de faire du désherbage thermique et mécanique au cimetière ou alors lors de son passage mensuel avec la balayeuse le long des trottoirs. Ces deux actions contribuent à l'entretien de la voirie et du cimetière sans utilisation de produit phyto. A vous de faire le nécessaire pour éviter que les herbes indésirables envahissent et détruisent les trottoirs devant chez vous. Pour cela un balayage régulier est amplement suffisant.

Merci d'avance

Ce matériel a été acheté en commun avec la participation de la commune de Schwobsheim et de Richtolsheim.

Voilà un bel exemple de mutualisation des moyens.

			Montant HT	Montant TTC	FCTVA	Subv 46,2%	reste a charge	3 participants
desherbeur thermique			1804	2164,8	355,11	953,11	856,58	285,53
desherbeur mécanique avec		deport par verin électrique	17114	20536,8	3368,86	7924,89	9243,05	3081,02
Montage Gyro supplémentaire			295,62	354,74	58,19		296,55	98,85
total			19213,62	23056,34	3782,16	8878,00	10396,18	**3465,39**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	2017	2016
O11	Charges à caractère général	44 990,05 €	41 361,01 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	77 134,61 €	71 097,48 €
O14	Atténuation de produits - FNGIR et FPIC	25 912,00 €	24 947,00 €
65	Autres charges de gestion courante	14 831,05 €	15 216,66 €
66	Charges financières	4 664,76 €	7 940,21 €
67	Charges exceptionnelles	364,28 €	362,14 €
TOTAL		**167 896,75 €**	**160 924,50 €**

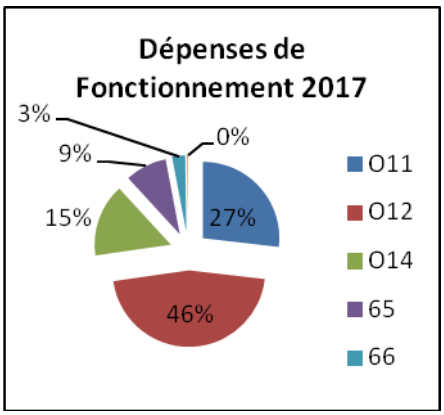

Commentaires

Charges à caractère général : l'augmentation est dûe à l'entretien voirie (pontage) qui a été faite.

Charges de personnel : doublage du poste de secrétariat suite congé de maternité.

RECETTES

	Nature de la recette	2017	2016
O13	Atténuation de charges	10 951,34 €	19 248,87 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 912,01 €	16 820,28 €
73	Impôts et Taxes	105 129,80 €	102 651,44 €
74	Dotations, subventions et participations	67 911,55 €	65 384,27 €
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00 €	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	384,58 €	3 441,30 €
2	Excédent de Fonctionnement 2016	55 755,98 €	3 434,32 €
TOTAL		**268 745,26 €**	**216 680,48 €**

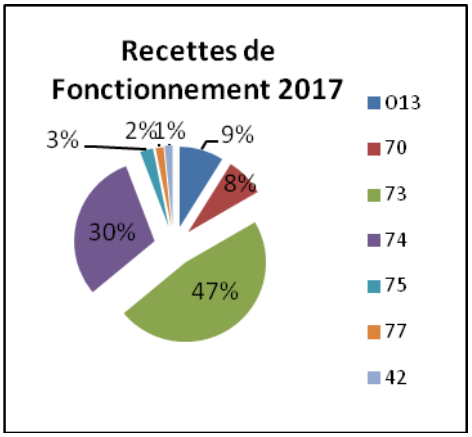

Commentaires

Différence importante entre 2016 et 2017 :

L'excédent de fonctionnement de 2016 est resté en fonctionnement d'où une augmentation importante en recette. Il n'y avait pas de besoin en investissement.

**** Chiffres résultant de la réforme de la taxe professionnelle***

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense		Prévu	Réalisé
20	Immobilisations coporelles		1 500,00 €	1 374,01 €
21	Immobilisations coporelles	*entrée nord,acc,salle*	322 000,00 €	74 231,88 €
16	Emprunt et dettes assimilées		121 500,00 €	112 000,00 €
4581	Opération pour le compte de tiers	*Lotissement*	58 000,00 €	0,00 €
O20	Dépenses imprévues		0,00 €	0,00 €
40	Opération d'ordre (travaux régie salle)		0,00 €	
TOTAL			**503 000,00 €**	**187 605,89 €**

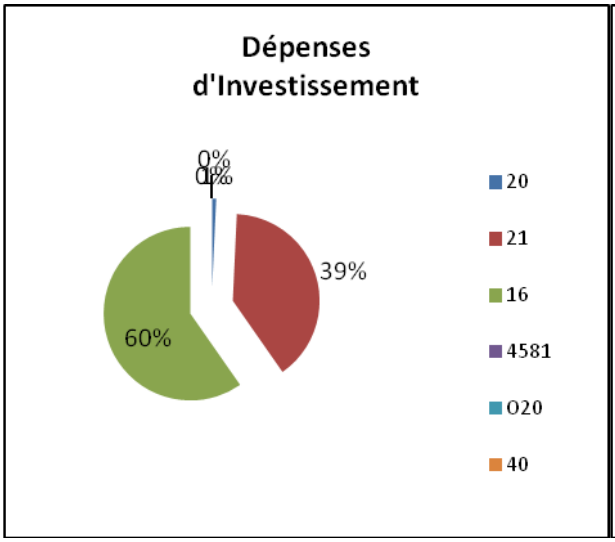

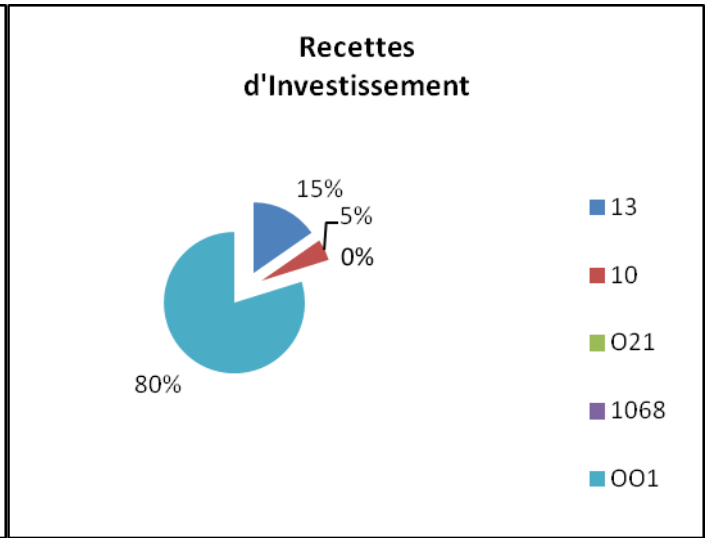

RECETTES

	Nature de la recettes	Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues	170 400,00 €	54 557,46 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 883,57 €	17 395,69 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	34 590,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		
OO1	Excédent d'investissement reporté 2016	284 126,83 €	284 126,83 €
TOTAL		**503 000,40 €**	**356 079,98 €**

BALANCE GENERALE - exercice 2017

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	167 896,75 €	268 745,26 €
Section d'investissement	187 605,89 €	356 079,98 €
Report en section d'investissement		
TOTAL	**355 502,64 €**	**624 825,24 €**
Résultats de clôture de l'exercice	**269 322,60 €**	

SMICTOM

Les consignes de tri

DANS MON BAC JAUNE, JE RECYCLE :

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Les papiers et cartons
- ✓ Les briques alimentaires
- ✓ Les boîtes aérosols et canettes métalliques

Recommandations :

- Déposer les emballages en vrac
- Attention, pas de verre dans le bac jaune

Bien vider le contenu des emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac

DANS MON **BAC GRIS**, JE JETTE :

- ✓ les articles d'hygiène et les papiers et cartons souillés
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène
- ✓ Les restes de repas

Recommandations :

- déposer les déchets dans des sacs fermés
- Attention, pas de verre dans le bac gris

JE RECYCLE LE VERRE, UNIQUEMENT, DANS LES **CONTENEURS A VERRE** :

ATTENTION ! Je ne jette pas les ampoules, la vaisselle ou les pots de fleurs cassés

POUR TOUS LES AUTRES DECHETS JE VAIS EN DECHETERIES

Déchèteries de Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sainte Marie-aux-Mines, Scherwiller Sundhouse et Villé:

Horaires d'été

Du mardi au vendredi
du 1er avril au 31 octobre :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le samedi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Horaires d'hiver

Les Mardi, mercredi et vendredi
du 1er novembre au 31 mars :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le samedi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Nouveauté 2018

Une limite fixée à 24 passages par an.

En 2016, les 8 déchèteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : 30% des visites en déchèteries sont effectuées par 7% des usagers. Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5€ par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsqu'on badgera.

Feuilles mortes, végétaux : peut-on brûler les déchets verts de son jardin ?

Si vous avez un jardin, vous êtes confronté chaque automne et en période de taille à la question suivante : que faire de mes déchets verts ? Puis-je brûler feuilles et végétaux dans mon jardin ? La question se pose aussi pour le voisinage qui peut être gêné par les fumées… Brûlage des déchets verts : quelle est la réglementation ?

Brûler ses déchets verts au jardin est interdit sauf dérogation.
© iStock

Brûler feuilles mortes, branches, tontes… Quelle réglementation ?

Que ce soient des feuilles mortes, de l'herbe issue des tontes, des branches de végétaux coupées suite à une taille ou un élagage… **Vous ne pouvez pas brûler vos déchets verts dans votre jardin**. La loi l'interdit.

Seule exception possible, si vous habitez une commune rurale :

- Sans déchetterie et ne proposant pas de collecte sélective des déchets verts.
- Où s'applique une obligation de débroussaillement ou un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif).

Pour savoir si votre commune est concernée par cette dérogation, il vous faut contacter votre mairie. L'arrêté préfectoral disponible vous précisera les conditions dans lesquelles il est possible de brûler vos végétaux.

Brûler ses déchets verts à l'air libre : attention à l'amende, voire plus !

En cas de non-respect de l'interdiction, vous êtes passible d'une **amende** pouvant aller jusqu'à 450 €.

De plus, les voisins, gênés par les fumées, peuvent saisir le tribunal d'instance et engager votre responsabilité pour « **nuisances olfactives** », qui constituent un trouble anormal du voisinage. Vous risquez alors de devoir payer des dommages et intérêts, et la résiliation de votre bail si vous êtes locataire.

Brûler ses déchets verts au jardin constitue un véritable danger

En termes de pollution de l'air et de santé publique
Quand on brûle ses déchets à l'air libre, la combustion des végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes.
A noter : un seul feu de jardin de 50 kg de végétaux équivaut en particules fines, toxiques mutagènes et cancérigènes à 7 300 km pour une voiture diesel récente[1].

En termes de risques d'incendie
Les brûlages dans le jardin peuvent être à l'origine de départ de feu, notamment par temps sec et en cas de vent : inflammation de la végétation environnante ou envol de flammèches provoquant par rebond un incendie un peu plus loin.

(1) Source : http://www.prevention-incendie-foret.com

Feuilles mortes, taille de végétaux : que faire de ses déchets verts ?

Plusieurs solutions écologiques s'offrent à vous :

- **Le compostage des déchets verts**

Tous vos végétaux sont compostables. Les **déchets verts** (tontes de pelouse…) apportent de l'azote et une certaine humidité au compost. Les **déchets bruns** (feuilles mortes, branches) sont une source de carbone. Pour les branches épaisses, mieux vaut les couper en petits morceaux afin de réduire le temps de leur dégradation.
A bannir néanmoins : les végétaux malades ou atteints de parasites, les mauvaises herbes montées en graines.

- **L'utilisation des déchets verts au jardin**

Votre **tonte de gazon** peut être aussitôt déposée dans vos massifs afin d'empêcher les mauvaises herbes de pousser. Attention néanmoins à ne pas la placer en couche trop épaisse pour éviter la pourriture. Vous pouvez aussi l'utiliser dans votre potager : l'azote de l'herbe apporte un bon coup de pouce aux légumes. N'oubliez pas non plus que grâce à simple mulching, l'herbe coupée est broyée dans la tondeuse et répartie sur l'ensemble de la pelouse, la nourrissant.

Si vous avez un grand jardin, il peut être intéressant d'investir dans un **broyeur de végétaux**. Vous pouvez ainsi transformer vos branches d'arbustes en **petits copeaux** à intégrer dans vos massifs fleuris (prévoir au moins 5 centimètres d'épaisseur). De cette façon, vous évitez les travaux pénibles de désherbage et vous disposez d'un joli tapis végétal et gratuit remplaçant les copeaux de bois achetés dans le commerce.

- **Comment recycler les feuilles mortes tombées à l'automne ?**

Il vous est d'abord possible de les rassembler au pied des arbres pour leur apporter un **engrais naturel**. Vous pouvez aussi les disposer sur la terre d'un potager pendant l'hiver.
Sinon, les **feuilles mortes constituent un excellent isolant** (paillis) pour protéger du froid vos plantes les plus fragiles. Disposez-les au pied des végétaux (bananier, palmier…) et recouvrez-les d'un grillage ou d'un voile d'hivernage pour les maintenir en place.
Ramassées sèches, vous pouvez aussi stocker les feuilles mortes dans un grand sac poubelle, que vous percerez de petits trous pour une meilleure aération. Au bout d'une bonne année, vous aurez confectionné un **superbe terreau** !

- **La déchetterie**

Enfin, si vous n'avez aucune utilisation possible au jardin, amenez vos déchets verts à la déchetterie la plus proche.

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports biométriques

Toute demande peut être déposée, au choix du demandeur, dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil n'importe où en France. La liste pour le Bas-Rhin est la suivante : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, **Erstein**, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn les Bains, **Obernai**, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, **Sélestat**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, **Villé**, Wasselonne, Wissembourg.

Tout habitant de BOESENBIESEN souhaitant l'établissement, le renouvellement, le remplacement de sa carte d'identité ou passeport est invité à se rendre dans l'une des communes pour effectuer sa demande. A noter que vous devrez récupérer votre titre dans la mairie où vous avez fait votre demande.

Toutefois, nous vous conseillons de contacter la mairie de Boesenbiesen au préalable afin de prendre tous les renseignements utiles pour établir vos demandes et notamment prendre connaissance des justificatifs à joindre.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous des informations concernant **l'accueil du public à la mairie de Sélestat** (site le plus proche de Boesenbiesen) :

Attention, une prise de RDV est nécessaire pour déposer un dossier complet. Compte tenu du temps de traitement, la prise en compte des demandes est arrêtée 30 minutes avant la fermeture des services concernés. La présence du demandeur mineur ou majeur au dépôt du dossier est obligatoire ainsi qu'au retrait pour toute personne à partir de 12 ans.

⚠ **En cas de très forte affluence, le service se réserve le droit de ne plus accepter de nouveaux dossiers à partir de 10h30 le matin et 16h l'après-midi et ceci afin de traiter les demandes des personnes déjà en attente**.

La borne située à la mairie du Centre Ville ne prend plus de nouvelles demandes les lundis et jeudi après-midi. Ces demi-journées sont consacrées à la remise des pièces d'identité. En revanche, il vous est toujours possible de vous rendre à la mairie annexe du Heyden.

A noter que l'affluence est plutôt faible (voir moyenne) les matinées et moyenne à élevée les après-midi. *Par ailleurs, en période de vacances scolaires, l'affluence est importante et l'attente peut être supérieure.*

Pour tous renseignements ou pour obtenir la liste des pièces à fournir, vous pouvez contacter :

- **la mairie de Boesenbiesen au 09.75.66.75.48 ou par mail communedeboesenbiesen@wanadoo.fr.**
- **la mairie de Sélestat au service population* - 9 place d'Armes au 03 88 58 07 39**
- **la mairie du Heyden* à Sélestat - 13 rue Franz Schubert au 03 88 58 07 39**

  *** jours et heures d'accueil : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre de chaque année** et prise en compte au 1er mars de l'année suivante.

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes : Enseignement des principes de défense dispensé à l'école - Recensement obligatoire à 16 ans - Journée Défense et Citoyenneté (JDC : ex JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire…), d'effectuer la JDC et de faciliter votre inscription sur les listes électorales. **En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité**. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui sera alors remise.

ENTRETIEN ET CITOYENNETE

Nos amis les bêtes…

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages** dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas vos amies les bêtes souiller ces endroits.**

Un village accueillant…

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.

Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

URBANISME

Déclaration Préalable (DP)

Permis de Construire (PC)

En raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, certains travaux (clôtures, piscines, etc.) ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme.

Quelles formalités pour quels travaux ?

Déclaration préalable :

- Création d'une surface de plancher entre 5 et 20 m²
- Création d'une surface de plancher de moins de 2 m², mais la hauteur du projet doit être inférieure à 12 mètres
- Piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m², non couvertes ou dont la hauteur de couverture fait moins de 1,80 mètre par rapport au sol
- Châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètre et 4 mètres et la surface au sol sur une même unité foncière ne dépasse pas 2000 m²
- Mur d'une hauteur supérieure à 2 mètres
- Travaux de ravalement (isolation extérieure uniquement) ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de la construction
- Changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots constructibles sur moins de 10 ans et qui ne prévoit pas la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (ou exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et la superficie inf. 100 m²

Permis de construire :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Piscines dont la couverture a une hauteur supérieure à 1,80 mètre, (quelle que soit la superficie du bassin)
- Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres ou dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre avec une surface supérieure à 2000 m²
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoit la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (et exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et dont la superficie est supérieure ou égale à 2 ha

BON A SAVOIR

Formulaires à utiliser

✓Certificat d'urbanisme (information et opérationnel) : **Cerfa 13410*03**

✓Déclaration préalable : **Cerfa 13703*06** *(maison individuelle et annexe)*, **Cerfa 13404*06** (*constructions, travaux, installations et aménagements*), **Cerfa 13702*05** *(lotissement, division foncière)*

✓Permis de construire : **Cerfa 13406*06** *(maison individuelle et annexe),* **Cerfa 13409*06** *(permis de construire ou d'aménager)*

✓Modification de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13411*06**

✓Transfert de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13412*06**

✓Déclaration d'ouverture de chantier* : **Cerfa 13407*02**

✓Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux* : **Cerfa 13408*04**

** Pour rappel ces documents sont obligatoires, veillez à bien les compléter avant tout commencement de travaux et à l'achèvement de ceux-ci*.Ces formulaires sont disponibles sur le site **www.service-public.fr** (en téléchargement ou remplissable en ligne) ou peuvent être retirés en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à compléter **la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions** (jointe au formulaire). **L'absence de ce volet pourra constituer un motif d'incomplétude du dossier**.

Attestations en matière d'urbanisme

Depuis le 01/01/2013 des attestations relatives au respect des règles de constructions doivent désormais être établies dans certains cas :

Type de règlementation	Bâtiment concerné et moment où établir l'attestation	Attestation établie par	Informations
Thermique (amélioration des performances énergétiques)	**Neuf :** dépôt du PC + de la DAACT **Existant :** dépôt de la DAACT *(une attestation adaptée sera demandée en fonction des travaux réalisés)*	Architecte, contrôleur technique, personne habilité ou organisme certifié	http://www.rt-batiment.fr/
Parasismique (prévention des risques d'effondrement)	**Neuf et existant** : dépôt du PC + de la DAACT *(concerne les bâtiments de grande hauteur et les ERP sont exclus les maisons individuelles)*	Contrôleur technique	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html
Accessibilité (permettre l'usage autonome d'un bâtiment en situation de handicap	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles destinées à la location et les ERP*) : dépôt de la DAACT	Contrôleur technique ou un architecte indépendant du projet	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html
Acoustique (éviter des troubles acoustiques)	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles accolées ou contiguës à un local d'activité ou superposée à celui-ci*) : dépôt de la DAACT	Architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil ou maître d'ouvrage	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html

PC : permis de construire
DAACT : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
ERP : établissement recevant du public

En principe, seule l'attestation thermique concerne les particuliers. Les autres attestations relèvent plutôt de cas particuliers. Néanmoins, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute.

Ces attestations ont été instaurées afin de **garantir les droits, tant civils que pénaux, aux maîtres d'ouvrage** (en général il s'agit du propriétaire).

Ces documents permettent ainsi d'éviter un vice de forme en cas de contentieux et permet au maître d'ouvrage de faire valoir sa bonne foi sur le fond. De plus, ils contribuent à l'exigence d'un niveau minimal de qualité sans lequel apparaissent parfois de graves désordres pouvant entraîner des réparations extrêmement coûteuses.

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite…

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limite ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- ➔ **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen il n'existe pas de règlements particuliers ou d'usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. *(art. 633 du Code Civil)*
- ➔ **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux terrains:
  - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
  - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur. **Dans tous les cas renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un règlement spécifique de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction**.

INFOS PRATIQUES - SERVICES

MOBI'RIED
(Transport Intercommunal du Ried de Marckolsheim)

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, a décidé de revoir les modalités de fonctionnement du service de transport « à la demande ». A compter du **1er décembre 2015**, ce service est réservé aux usagers suivants :

1. **personnes de 60 ans et plus,**
2. **personnes à mobilité réduite,**
3. **personnes en démarche d'insertion professionnelle.**

Désormais les usagers devront déposer leur formulaire d'inscription en mairie accompagné d'un **justificatif de domicile** (facture électricité, eau, téléphone) ainsi que les documents suivants (selon la situation) :

- 1. : **photocopie de la carte nationale d'identité**
- 2. : **carte d'invalidité ou certificat médical**
- 3. : **au cas par cas (s'adresser en mairie)**

Attention la préinscription est obligatoire pour chaque usager avant d'avoir accès au service. Le formulaire accompagné des justificatifs sera ensuite transmis à la CCRM pour validation définitive. Lorsque l'inscription est validée, il conviendra d'effectuer une réservation obligatoire pour chaque déplacement au **03 89 41 95 33** (*du lundi au vendredi : 08h-18h et samedi : 08h-12h*).

A compter du 1er décembre 2015 le tarif est fixé à **3 € par trajet** (*idem pour le tarif combiné Mobi'Ried / TIS).*

Permanence de garde médicale locale

Le médecin de garde assure une permanence médicale, uniquement sous forme de consultations, au sein de son cabinet médical :**samedi après-midi** de 12h à 20h ; **dimanche et jours fériés** de 8h à 20h ; **toutes les nuits** de 20h à 8h.

Pour tout recours au médecin de garde, il vous faudra téléphoner au 03.69.55.33.33.

Le recours à la permanence médicale devra faire obligatoirement l'objet d'un appel téléphonique préalable auprès du centre de régulation de la permanence des soins.

Relais des assistants maternels

Le Relais d'Assistants Maternels est un lieu d'informations et de conseils. Il s'adresse :

→ **aux parents** à la recherche d'une assistante maternelle. Le RAM les aide dans les démarches d'embauche et les informe sur leurs droits : prestation, déclaration fiscale… ;

→ **aux assistants maternels** en leur communiquant les informations concernant leur statut

→ **à toutes personnes** souhaitant exercer le métier d'assistante maternelle ;

→ **aux enfants** accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, qui participent aux ateliers.

→ Contact :

→

→ **Antenne de Marckolsheim**
→ 9 rue des Noisetiers
→ 67390 MARCKOLSHEIM
→ 03 88 58 28 94
→ **Horaires :** mardi de 16h à 18h (sur RDV),
→ vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30

Antenne de Sundhouse
25 rue des artisans
67920 SUNDHOUSE sur rdv
03 88 85 96 62
Horaires : lundi de 8h30 à 11h30, mercredi de 9h à 11h30, jeudi de 8h30 à 11h30

Permanence téléphonique : Mardi de 11h à 12h30

MEDIATHEQUE du Grand Ried

Médiathèque du Grand Ried	la Bouilloire Maison Culturelle de Marckolsheim
3, Place de la Mairie	1 impasse de l'Ecole
67820 WITTISHEIM	67390 MARCKOLSHEIM
03 88 85 87 08	**03 88 74 91 59**
mediatheque.grandried @ried-marckolsheim.fr	**mediatheque.labouilloire @ried-marckolsheim.fr**

Périscolaire de Richtolsheim

Le service périscolaire de Richtolsheim accueille les enfants de plus de 4 ans scolarisés à Richtolsheim, Saasenheim, Schwobsheim, Boesenbiesen et Schoenau. L'accueil est assuré durant la pause méridienne et après la classe jusqu'à 18h30 (*sauf mercredi suite à la réforme des rythmes scolaires*), les enfants étant transportés en bus depuis leur lieu de scolarisation jusqu'à Richtolsheim.

Pour plus de renseignements, contacter

au 03 88 57 63 74 ou peri.richtolsheim@agf67.fr

Mairie de Boesenbiesen

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél : **09 75 66 75 48** / Fax : 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr / *www.boesenbiesen.fr*

Horaires d'ouverture :

lundi de 17h à 19h mercredi de 08h à 09h jeudi de 16h à 18h

SMICTOM Alsace Centrale

2, Rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tél. : **03 88 92 27 19/**Fax : 03 88 92 27 01

Horaires d'ouverture :

- Du 01/04 au 31/10 :

Mardi au vendredi : 09h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : 08h à 12h et de 13h à 18h

- Du 01/11 au 31/03 :

Mardi, mercredi et vendredi : 09h à 12h
14h à 17h
Samedi : 08h à 12h et de 13h à 17h

SOUS PREFECTURE Sélestat Erstein

4, Allée de la 1ère Armée
BP 208
67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03 88 58 83 58**/Fax : 03 88 58 83 68

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 09h à 12h
(fermé au public le mercredi)

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

24 rue du Maréchal Foch
BP 50034
67390 MARCKOLSHEIM

Tél : **03 88 92 53 73/**Fax : 03 88 74 99 12

Mél. : **contact@ried-marckolsheim.fr**
Site : **www.ried-marckolsheim.fr**

Centre des Impôts Fonciers de Sélestat

5, Rue de la Paix
67600 SELESTAT

Tél. : **03 88 58 89 89/**Fax : 03 88 92 09 75

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 08h30-12h00
13h30-16h00

Mercredi et vendredi : 08h30-12h00

Collecte des bacs jaune et gris

→ Les **bacs jaunes** :
JEUDI *semaine paire*

→ Les **bacs gris** :
MERCREDI *toutes les semaines*

NUMEROS ET LIENS INTERNET UTILES

Pompiers **:**	**18**	**www.smictom-alsacecentrale.fr**	*(SMICTOM)*
Gendarmerie Sundhouse	**03 88 85 20 01**	**www.urbanisme.equipement.gouv.fr**	*(urbanisme)*
Samu	**15**	**www.bas-rhin.fr**	*(Conseil Départemental 67)*
EDF (sécurité dépannage)	**0 810 333 068**	**www.grandest.fr**	*(Conseil Régional)*
SDEA (n° urgence)	**03 88 19 97 09**	**www.amelie.fr**	*(Assurance Maladie)*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

janvier	**Assemblée Générale**	ACSL
février	**Carnaval**	BS Dynamique
mars	**Apéritif caritatif**	Amicale des Sapeurs Pompiers
17 mars	**Accords vins et mets**	ACSL
20 avril	**Profession de foi (Artolsheim et Marckolsheim ou le 30 mai avec la Première Communion)**	
avril	**Opération Pâques**	CJB
28 avril	**Confirmation (Hilsenheim)**	
30 mai	**Première Communion (Schwobsheim)**	
06 et 07 juillet	**Tournoi de Volley**	CJB et Amicale des Sapeurs Pompiers
17 et 18 août	**Fête de la Tarte Flambée**	ACSL
14 septembre	**Repair café**	ACSL
05 et 06 octobre	**Grand Prix du Ried**	Toutes associations locales
Octobre	**Assemblée Générale**	BS Dynamique
octobre	**Assemblée Générale**	Amicale des Sapeurs Pompiers
31 octobre	**Soirée HALLOWEEN**	CJB
novembre	**Mini loto**	Club Owerot
17 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
22 et 23 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
29 et 30 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
06 décembre	**Saint Nicolas**	CJB
08 décembre	**Sainte Barbe**	Sapeurs Pompiers Boesenbiesen/Schwobsheim
décembre	**Assemblée Générale**	Club Owerot